L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1111 - VENDREDI 29 AVRIL 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Couverts associés au colza *p12*
Une innovation technique en cours d'expérimentation

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Rendez-vous charolais: Saulieu 2012 est déjà dans les têtes

P 06 **Actualité** Nièvre
La Collancelle: après les sangliers, les corbeaux...

P 08 **Actualité** Yonne
Chasseurs: «l'année en cours n'aura pas été un long fleuve tranquille…»

P 10 **Actualité** Bourgogne
Chambre régionale d'agriculture: la session réaffirme la vocation laitière de la région Bourgogne

P 13 Filières **Élevage**
Cecna: quand les taureaux cèdent leur place aux chevaux…

P 14 Firmes&machinisme
Conduite des véhicules agricoles: prudence sur la route !

Encarté avec cette édition: Mailing Profield Events (en Côte d'Or)



Sécheresse
Les craintes se précisent

Vacancier qui rit, paysan qui s'inquiète… Les craintes de mars se confirment en avril, car la situation météorologique ne s'est pas améliorée. Ce printemps aux couleurs de l'été est décidemment trop chaud et trop sec. Les déficits pluviométriques se creusent, au moment où se préparent les futurs rendements des cultures. Pour les éleveurs comme pour les producteurs de grandes cultures, tout se jouera en mai. Tout n'est pas encore perdu, à condition qu'une pluie abondante et douce se décide à tomber…

Photo: Réussir / G. Guibaud





l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Planning des assemblées générales

(rendez-vous à 18h30 si horaire non précisé)
Pouilly-en-Auxois : vendredi 29 avril à la salle polyvalente
Saulieu : mardi 3 mai à l'espace Jean Bertin
Fontaine française : mercredi 4 mai à la salle des fêtes (10h)
Liernais : jeudi 5 mai à la salle du temps libre
Vitteaux : vendredi 6 mai à la salle Gilbert Mathieu
Seurre : lundi 9 mai au lycée rural de Chamblanc
Arnay-le-Duc : mardi 10 mai à la salle Saint-Laurent

Fédération charolaise assemblée générale à Pouilly

L'assemblée générale de la Fédération charolaise aura lieu le **mardi 3 mai** au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois de 16h à 19h.
A l'ordre du jour :
intervention du GDS sur le sanitaire du département et les perspectives du département,
présentation du concours spécial 2012 par Michel Baudot,
présentation de Charolais Evaluation 71, par Denis Brochot.

Assemblée générale d'ELVEA 21-89

L'assemblée générale ordinaire d'ELVEA 21-89 se déroulera le jeudi **19 mai** à 16 heures à la salle polyvalente de Vitteaux.
Une intervention sera réalisée par Mélanie Richard (Institut de l'élevage) sur le thème suivant : "Entre évolutions de la consommation et progression chaotique des échanges mondiaux, quelle place pour les bovins et la viande bovine française ?"

Cesser son activité, transmettre son exploitation : un projet à construire

Vous commencez à penser à votre retraite et à la transmission de votre exploitation ? Les organisations partenaires du PRI (Programme Régional à l'Installation) vous proposent une formation d'une journée qui vous permettra de :

-Connaître les démarches et les conditions pour bénéficier de la retraite agricole
-Vous informer sur les modalités de transmission des baux, droits à produire et Droits à Paiement Unique (DPU).
-Commencer à réfléchir à cette nouvelle étape de vie, les changements que cela engendre et envisager positivement votre retraite et la transmission de votre exploitation.
Une seule date à retenir le **jeudi 5 mai** de 9h30 à 17h30 à Vitteaux

Contact et inscriptions :
Alexis Parent, Chambre d'agriculture, tél : 03.80.68.67.84
mail : alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr

Grandchamps Portes ouvertes de la MFR

Portes ouvertes le **11 mai et le 08 juin** de 14h à 18h au cours desquelles les visiteurs pourront visiter nos bâtiments, assister à des démonstrations de notre tracteur enjambeur école, écouter les élèves présenter nos formations etc.

Nièvre

JA58 Assemblée générale

Les JA de la Nièvre tiendront leur assemblée générale annuelle le **vendredi 29 avril** prochain à partir de 14 heures à la salle des fêtes de Donzy. Fabrice Prévotat animera une table ronde sur le thème:
« Quelle est aujourd'hui la place de nos représentants agricoles au sein des OPA »? Renseignements: JA58 au 03 86 93 40 91.

ASAVPA Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de l'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès en agricole (ASAVPA) se déroulera **samedi 30 avril** à partir de 15h30 à la salle de la mairie de Saint-Saulge. Le thème retenu est « la retraite et les salariés de la production agricole » avec l'intervention de Mme Colodiège, de la MSA Bourgogne.

Formation Bilan et compte de résultat

La Chambre d'agriculture organise une journée de formation sur le thème « lire un bilan et un compte de résultat » le **jeudi 5 mai** de 9 à 17h à Nevers. Présentation du bilan et du compte de résultat (organisation, contenus détaillés) et utilisation pratique de ces deux outils à partir des documents comptables des stagiaires sont au programme de cette journée. La formation coûte 50 euros par participant pour les ressortissants VIVEA (hors frais de repas).
Renseignements: Laurence Evers au 03 86 93 40 36 ou par mail laurence-evers@nievre.chambagri.fr.

Instants santé Canton de Decize

La MSA Bourgogne organise ses instants santé pour le canton de Decize, **du 10 au 13 mai** au Centre social de La Machine. Pour s'inscrire à cet examen de santé gratuit, il suffit de retourner le bulletin d'inscription rempli à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée déjà envoyée par la MSA.

Instants santé Canton de Moulins-Engilbert

La MSA Bourgogne organise ses Instants santé pour le canton de Moulins-Engilbert **du 16 au 20 mai** au Centre social de Moulins-Engilbert (à côté de la mairie).
Ces examens de santé sont gratuits.
Pour s'inscrire, il suffit de retourner le bulletin d'inscription dans l'enveloppe pré-timbrée déjà envoyée par la MSA.

Certiphyto Voie D et voie C

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto. La première, par la voie D, aura lieu les **25 et 27 mai** à Moulins-Engilbert, la seconde, par la voie C, le **25 mai** à Nevers (9h -17h30). L'objectif est de mieux connaître les produits phytosanitaires, leurs risques pour la santé et l'environnement et comment les limiter. Le stage est gratuit mais un chèque de caution de 50 euros est demandé à l'inscription, qui sera rendu aux participants à l'issue de la formation. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01. En partenariat avec la Chambre d'agriculture, le CFPPA de Château-Chinon propose également une formation Certiphyto par la voie D, les **18 et 19 mai**. Contact: Christophe Corne au 03 86 79 49 30.

Elimination des déchets de soins vétérinaires

Comme chaque année, la Société EDC, en concertation avec le Groupement de Défense Sanitaire, collectera les fûts plastiques entre les **9 et 13 mai** prochain selon le calendrier suivant :
Alligny Cosne : coopérative Cap Nièvre, Suchet le 09/05 de 08h00 à 08h45,
Varzy : coopérative Cap Nievre, route de champlémy le 09/05 de 09h15 à 10h45,
Corbigny : Sicagemac route de St saulge le 09/05 de11h15 à 13h00,
Sermoise : GDS , ZA du clos Ry le 11/05 de 08h00 à 09h30
Guerigny : Coopérative Cap Nièvre, ZI Villemenant le 11/05 de 10h00 à10h45
Châtillon : Coopérative Cap Nièvre route d aunay le 11/05 de 11h30 à 13h00,
Moulins Engilbert : Sicafome 29 Route de Châtillon le 12/05 de 08h00 à 09h45,
Château-Chinon : parking municipal Jean Sallonnyer le12/05 de 10h15 à 11h15,
Monsauche les Settons : parking près du C.Agricole face aux containers le 12/05 de 11h45 à 12h45,
Decize : Coopérative Cap Nièvre rte de champvert le 13/05 de 08h00 à 09h45,
Cercy la Tour : Coopérative Cap Nièvre route de decize le 13/05 de 10h15 à 11h45,
Luzy : gare de la coopérative agricole TEOL le 13/05 de 13h00 le 14h30.
*Horaires fixes, les heures d'arrivée ou de départ ne pourront être modifiées afin que tous les sites puissent être collectés.
Pour tout renseignement, contacter le GDS au 03.86.90.18.90

Yonne

Rencontre Optimiser les ressources fourragères et la main d'œuvre en élevage

Alysé et 110 Bourgogne organisent **jeudi 12 mai**, à l'EARL de la Jaunière à Moulin sur Ouanne, de 10h à 17h, une journée de rencontre et d'information technique sur «l'optimisation des ressources fourragères et de la main d'œuvre en élevage».
Au programme :
A partir d'une plate-forme de 100 micro parcelles : point sur les choix variétaux (espèces, variétés, association et mélange), les techniques d'entretien des prairies (fertilisation, désherbage, rénovation), la place de l'herbe dans le système fourrager (récolte, organisation de chantier), valorisation des animaux
Sur une exploitation laitière et par des présentations en stands : pistes de réflexion sur l'organisation du travail et la cohérence « main-d'œuvre-moyen de production » en système laitier et allaitant.

Renseignements et inscriptions auprès d'ALYSÉ au 03 86 94 22 02 ou auprès de 110 Bourgogne au 03 86 53 44 22

Villevallier Certiphyto

La Maison Familiale et Rurale de Villevallier organise des sessions de formation Certiphyto, se déroulant sur 2 journées :
• **Mardi 10 et jeudi 12 mai**
• **Mardi 17 et jeudi 19 mai**
Renseignements :
tél 03 86 91 12 15

MSA instants santé pour le canton d'Auxerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose une deuxième session pour un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Auxerre âgés de 25 à 74 ans, du **lundi 2 au vendredi 6 mai,** sur le site de l'Yonne, 14 bis rue Georges Guynemer à Auxerre

Apecita Permanence

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra mardi **10 mai**, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Foire aux moutons à Saints en Puisaye

La 9ème foire aux moutons et aux chèvres organisée par les Amis du Deffand, aura lieu dimanche **1er mai,** à Saints.

Renseignements au 03 86 44 12 73

Portes ouvertes aux «Haras de Charmoy»

Les «Haras de Charmoy» à Charmoy, ouvrent leurs portes samedi **30 avril**, de 13h30 à 17h.
Au programme : visite des nouvelles installations, explications par les inséminateurs et membres du Syndicat des Eleveurs de chevaux de l'Yonne, des dernières techniques de reproduction équine, découverte en calèche des différents points d'accueil et d'hébergement des juments.
Renseignements : 03 86 92 36 50

Formation Excel perfectionnement au CFPPA

Le Cfppa d'Auxerre la Brosse propose une formation de 3 jours sur Excel perfectionnement, les jeudis **9, 16 et 23 juin**.
Renseignements et inscriptions (avant le 26 mai) auprès de :
Gilles Berdal ou Corinne Landrier, Pôle informatique :
tél 03 86 94 60 20,
fax 03 86 94 60 21, email gilles.berdal@educagri.fr

Formation Reconnaissance des maladies, des parasites et des carences de la vigne

Afin d'améliorer vos connaissances ou celles de vos salariés pour ce qui concerne les besoins nutritifs de la vigne, les différentes carences possibles et afin d'être en mesure d'identifier tout problème sanitaire sur une parcelle (maladies, adventices, parasites ou ravageurs), le CFPPA d'Auxerre la Brosse organise une formation « reconnaissance des maladies, parasites et carences de la vigne ».
Les participants bénéficieront d'une formation en petits groupes (10 à 12 personnes maximum), d'une durée de 4 jours maximum en fonction du positionnement
Dates de la formation : **24 mai**, positionnement - **25 au 27 mai**, formation.
Cette formation peut être prise en charge partiellement ou totalement par vos fonds de formation (Vivea, Fafsea ou autres)
Renseignements :
tél 03 86 94 60 20 –
Fax 03 86 94 60 21

▶ Ailleurs aussi

Les multiplicateurs de semences en AG le 20 mai

La FNAMS Nord-Est invite tous les multiplicateurs de semences (des départements 08, 10, 21, 51, 52, 77, 89) à son assemblée générale vendredi 20 mai à Reims : à la Maison des agriculteurs à partir de 9h45
Surfaces en multiplication, actualités réglementaires et phyto-sanitaires
Evolution des marchés Céréales & Protéagineux
Evolution des marchés Fourragères & Gazons
Visite de l'unité de triage de la Station de semences de Champagne Céréales à partirde14h30

Inscription obligatoire avant le 5 mai :
jean-paul.janson@fnams.fr

en bref

Climat La ministre de l'Écologie convoque le comité anti-sécheresse

D'habitude, les comités anti-sécheresse démarrent au mois de juin, au début de l'été. En 2011, devant l'ampleur du problème, Nathalie Kosciusko-Morizet, la ministre de l'Écologie, a décidé de convoquer le premier comité sécheresse de l'année à la mi-mai. À partir de là, «*il y aura probablement une réunion toutes les six semaines, l'idée étant de permettre à tous les usagers d'anticiper ce type de situations de sécheresse*», a-t'elle déclaré. NKM a annoncé par ailleurs la présentation au mois de juin d'un plan national de préparation au changement climatique qui prévoit de réduire tous les usages de l'eau.

communiqué

Paille attention à garantir l'approvisionnement…

Alors que la pluie se fait attendre et que les risques de sécheresse font peser quelques inquiétudes sur les futures récoltes des fourrages, les membres de la FRB, section spécialisée de la FRSEA Bourgogne, ont évoqué le dossier de la paille pour l'élevage.
Une réflexion doit être engagée pour économiser la paille : conception des bâtiments d'élevage, autonomie sur les exploitations…
Selon une étude du service économique de la Chambre régionale d'agriculture, le besoin en paille de l'élevage bourguignon est estimé entre 800 000 et 900 000 tonnes.
La ressource régionale de paille est estimée à environ 2 millions de tonnes. Pour l'approvisionnement, un partenariat liant le monde de l'élevage et le monde des grandes cultures en Bourgogne mérite d'être étudié sérieusement. Le conseil d'administration de la FRB Bourgogne demande une prise de conscience de l'ensemble des agriculteurs bourguignons et suggèrent que dans chacun des départements des initiatives soient mises en place afin de garantir un approvisionnement quantitatif et qualitatif aux éleveurs, le tout dans une démarche gagnant-gagnant. Une synergie est d'autant plus souhaitable que les conditions climatiques à venir et leurs conséquences pour l'agriculture inquiètent les agriculteurs.
Contact FRSEA 03 80 48 43 31

En image

C'est un petit bonheur…



Photo: Réussir

Ce printemps aux couleurs de l'été a failli également jouer un mauvais tour aux producteurs de muguet. Les clochettes blanches étaient bien trop précoces et il a fallu en ralentir la pousse. La douceur du temps a avancé la récolte d'une quinzaine de jours. Pour les producteurs nantais, ce fut alors le branle-bas de combat… Les camions frigorifiques ont investi les champs, les chambres froides les entrepôts, pour conserver au mieux ces précieux petits brins de bonheur qui ont pour la plupart été cueillis entre le 12 et 20 avril. Après beaucoup d'efforts et quelques frayeurs, le muguet 2011 sera bien au rendez-vous le 1er mai, ni trop tôt ni trop tard. Mais les promeneurs du dimanche ont déjà pu en faire une ample moisson dans les bois où il s'épanouit depuis une quinzaine de jours. La cuvée 2011 du muguet sauvage est d'ailleurs particulièrement aromatique.

Erratum

Une erreur s'est glissé en page 17 de notre dernière édition, dans le surtitre concernant les aides au bien-être animal. Il s'agissait en effet de truies gestantes et non de truites comme indiqué. Les lecteurs voudront bien nous excuser pour cette malheureuse "coquille" pourtant survenue en pleine période pascale.

L'info à suivre

Météo

Sécheresse et chaleur : un cocktail détonnant

En avril, la situation météorologique ne s'est pas améliorée pour les agriculteurs. Désormais certaines certitudes se font jour face au potentiel-risque évoqué il y a un mois.

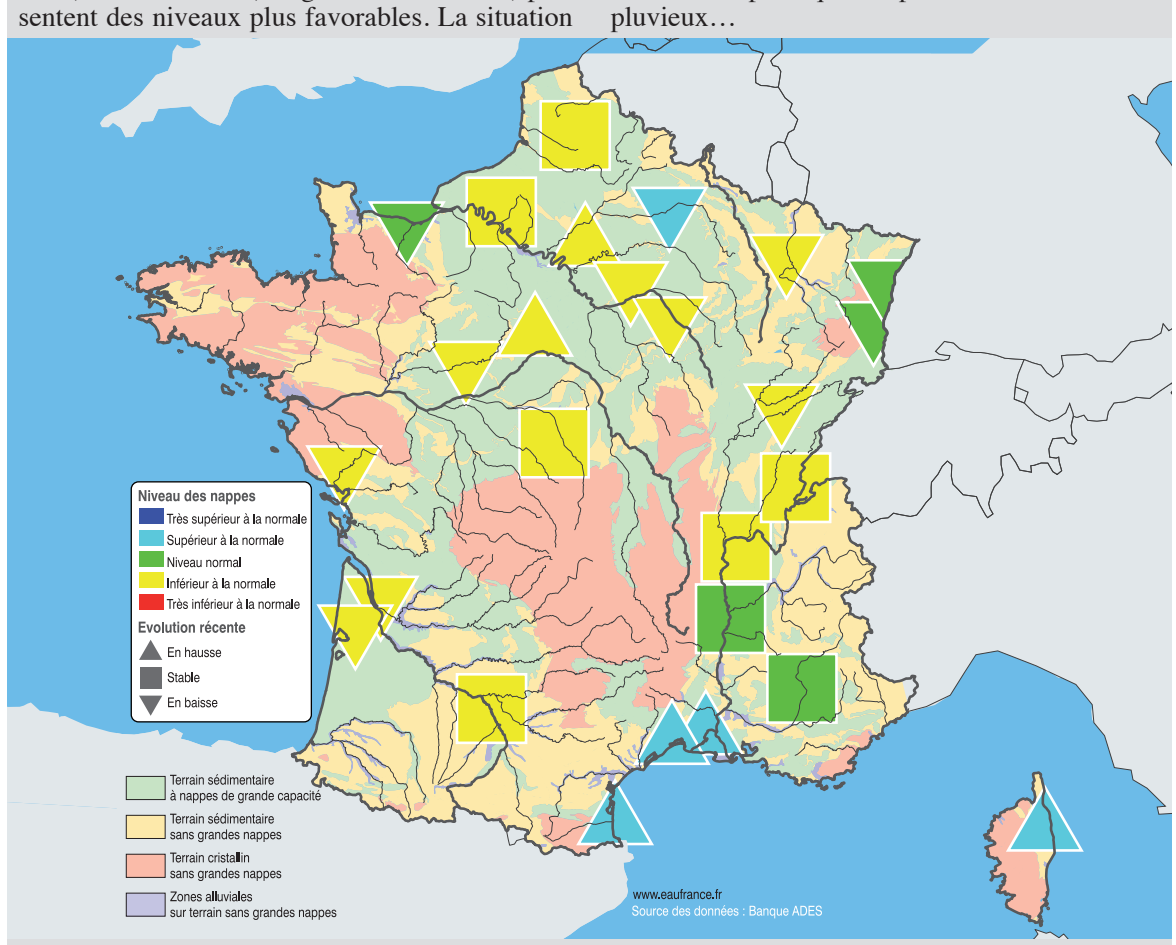
La sécheresse inquiète et les agriculteurs sont en première ligne. On est passé du risque potentiel au risque avéré, car le constat s'impose de lui-même : moins d'humidité, moins d'eau et des températures plus élevées. En un mois, la situation s'est plutôt dégradée. Avant le week-end de Pâques, huit départements français (Charente, Charente- Maritime, Cher, Seine-et-Marne, Deux-sèvres, Vienne, Essone et Val-de-Marne) avaient annoncé des dispositions de restriction, totales ou partielles, pour l'usage de l'eau dans le secteur agricole. Depuis, le préfet du Rhône a également pris des dispositions en ce sens, le département du Nord va faire de même et 230 communes de la Nièvre sont touchées par des mesures de restriction.

Nappes et tendances

Près de 60% des réservoirs en eau affichent un niveau inférieur à la normale, d'après le Bureau de recherche géologique et minière. Les plus touchés sont actuellement le Bassin parisien et le Sud-Ouest. Les secteurs de l'Est de la France (Alsace notamment) et du Sud-Est (Languedoc-Roussillon) présentent des niveaux plus favorables. La situation n'est donc pas favorable dans une période qui représente, sur le cycle hydrologique naturel, la période de recharge généralisée, liée aux précipitations hivernales. La situation des niveaux de nappe est ainsi globalement assez perturbée, en raison de déficits pluviométriques observés en Aquitaine, en Bretagne et dans le Centre. Au moment où se préparent les futurs rendements des cultures, la situation n'est donc pas favorable.

Les perspectives

Pour les jours à venir, les météorologies annoncent l'arrivée de perturbations orageuses, mais dans le cadre de températures élevées qui favorisent l'évaporation. Une mauvaise nouvelle pour les cultures. Il faudrait que des pluies régulières, abondantes mais douces, arrivent rapidement et s'étalent jusqu'en juin, sur la quasi totalité du territoire, pour répondre au besoin des plantes en eau, sinon la situation risque de devenir vraiment critique. Seul point positif, les cultures sont particulièrement saines sur le plan des maladies.
Il ne reste plus qu'à espérer un mois de mai pluvieux…

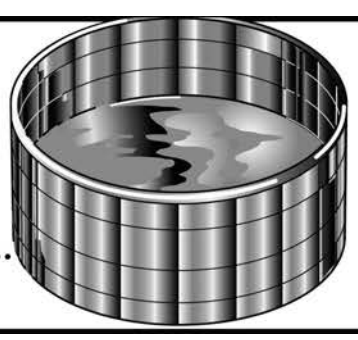


Ailleurs aussi, on s'inquiète

La France n'est pas le seul pays confronté à ces problématiques climatiques. La situation n'a rien de réjouissant en Allemagne, en Pologne et dans le Sud du Royaume-Uni. En Europe de l'Ouest , comme en France, le démarrage des cultures a été rapide, ces dernières profitant d'un ensoleillement important. Mais maintenant, elles manquent d'eau et le soleil reste très present. En Ukraine au contraire, le froid trop intense retarde l'avancée des cultures. En Russie également, le pays est confronté à une météo défavorable, la neige ne fond pas et retarde les semis. Pour les cultures d'hiver, la reprise de vegetation se fait attendre. Outre-Atlantique, la météo n'est pas non plus optimale et freine les semis de printemps tout en dégradant la qualité des blés. D'ors et déjà on constate que les caprices de la météo attisent les marches agricoles.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Charges agricoles

Vers une meilleure compétitivité des agriculteurs ?

François Sauvadet, président du Conseil général de la Côte d'Or et du groupe Nouveau centre à l'Assemblée nationale, fait part d'un projet de loi visant à renforcer durablement la compétitivité de l'agriculture française.

Dans le cadre des journées d'initiatives parlementaires qui se sont déroulées le jeudi 14 avril à Paris, chaque groupe politique a eu l'occasion de déposer un certain nombre de propositions de loi. L'une d'entre elles touche l'agriculture et a été formulée par le groupe Nouveau Centre présidé par François Sauvadet, également président du Conseil général de la Côte d'Or. Ce projet concerne une demande d'exonération des cotisations sociales patronales pour les salariés permanents de la production agricole. La mesure mise en place pour les travailleurs occasionnels suite à la dernière loi de finances rectificative pour 2010 serait donc étendue. *«Ce projet concerne une exploitation sur cinq en France, 20% d'entre elles emploient des salariés permanents et cette proportion se retrouve vraisemblablement en Côte d'Or»* explique François Sauvadet.



François Sauvadet et le groupe Nouveau Centre proposent l'exonération des cotisations sociales patronales pour les salariés permanents de la production agricole.

Un constat flagrant

«Les agriculteurs français doivent retrouver de la compétitivité» indique le président du Conseil général de la Côte d'Or, *nous constatons une grande disparité du coût du travail agricole dans les différents États producteurs de l'Union européenne, qui favorise injustement les productions allemandes, espagnoles, italiennes ou polonaises au détriment des productions françaises. Ainsi, l'agriculture française connaît une érosion significative de ses parts de marché et on assiste à une baisse continue de la production»*. Le président du groupe Nouveau Centre illustre ses propos par des chiffres : *«Le coût horaire moyen de la main d'œuvre en France est presque deux fois plus élevé qu'en Allemagne. L'impact sur les productions est important : le porc a augmenté de 15% sur 10 ans en Allemagne, alors qu'elle chuté de 4% en France. La production de fraises a plongé de 50% en France entre 1990 et 2008 alors qu'elle a progressé de 50% en Allemagne sur la même période. La tendance est la même pour d'autres productions»*.

Quel financement ?

Le coût de cette mesure, évalué à environ un milliard d'euros, serait compensé par la création d'une taxe inspirée de la *«taxe poissons»* mise en place pour les produits de la mer. La vente au détail, en grande et moyenne surface, de produits agro-alimentaires issus de l'agriculture et de l'élevage permettrait cette compensation, qui serait acquittée par les distributeurs. Le taux de cette taxe devrait avoisiner 1%. Cette proposition du groupe Nouveau Centre a animé le débat avec le Gouvernement, en raison notamment de certains problèmes de compatibilité de la mesure avec le droit communautaire et de la notion d'*«aide d'État »*. *«Étonné»* par certaines réactions, François Sauvadet a rappelé les récents engagements pris par le Gouvernement sur ses objectifs d'allégement des charges patronales en agriculture et attend des avancées concrètes lors du prochain projet de loi de Finances.

AURÉLIEN GENEST

JOURNÉES PORTES OUVERTES
Maison Familiale Rurale de LIERNAIS
4ème - 3ème
• Réussir son orientation
• Découvrir un métier grâce aux stages en alternance
• Obtenir le diplôme du Brevet
VENDREDI 6 MAI 9H00 -16H00
Formation professionnelle
Vous voulez devenir: Agriculteur, salarié agricole, mécanicien agricole, conducteur de machines agricoles
• Bac Pro Agroéquipement
• Bac Pro Productions Animales
• CAPA PAUM
MFR Liernais - Petite rue du Crot «Le Dueg» - 21430 LIERNAIS / 03 80 84 41 60 / mfr.liernais@mfr.asso.fr

Rendez-vous charolais

Saulieu 2012 est déjà dans les têtes

Le traditionnel concours d'animaux de boucherie de Saulieu sera couplé au concours national de reproducteurs charolais en août 2012. La préparation de cet événement à dimension «*nationale et internationale*» a débuté mardi matin.



Jean-Michel Cap (Comice agricole de Saulieu), Jean-Pierre Fleury (Chambre d'agriculture de Côte d'Or), Anne-Catherine Loisier (mairie de Saulieu) et Michel Baudot (Herd Book Charolais), réunis mardi à l'Espace Jean Bertin pour annoncer le «départ» du grand rendez-vous charolais de 2012 à Saulieu.

Le rendez-vous n'a lieu que dans 16 mois, mais les organisateurs ont déjà pris date. Selon Michel Baudot, le président du Herd Book Charolais, ce temps n'est pas de trop pour préparer et réussir ce grand évènement. Pas moins de 800 animaux charolais et 10 000 à 15 000 visiteurs seront attendus à l'espace Jean Bertin en août 2012. Avec tous les éleveurs et accompagnateurs, il risque d'y avoir beaucoup de monde à Saulieu. La motivation de réussir ce *«grand défi charolais»* était bien présente mardi lors de la présentation de ce rendez-vous des 23, 24, 25 et 26 août 2012. Anne-Catherine Loisier, maire de Saulieu, a apporté son soutien à cette organisation de taille.

Une belle «*opportunité*»

Pour Jean-Michel Cap, le président du comice agricole local qui organise le traditionnel concours de boucherie, ce double événement est l'occasion de faire venir de nombreux éleveurs et acheteurs dans la cité sédélocienne : *«C'est un atout promotionnel extraordinaire pour faire connaître Saulieu et notre concours. Nous attendons des retombées et nous espérons, dans le futur, que de nouveaux acheteurs viendront régulièrement à la fête du charolais»*.

Une première en élevage

Comme l'a précisé Jean-Pierre Fleury, ce sera la première fois qu'un concours de reproducteurs et un concours de boucherie se dérouleront en même temps, à un même endroit. Saulieu 2012 sera la rencontre de deux savoir-faire. D'un côté la génétique, fruit d'années de sélection. De l'autre, la finition des animaux vendus pour les qualités gustatives de leur viande.

Recherche bénévoles et partenaires

Michel Baudot a rappelé que ce concours national avait échappé à Saulieu en 2007 (Charolles avait organisé l'évènement) avant de partir dans l'Ouest à La-Roche-sur-Yon en 2009. Le président du Herd Book Charolais a remercié le comice pour la «délocalisation» des animaux du concours de boucherie sous un chapiteau. Michel Baudot a préciser que *«le concours national n'écrasera pas le concours de boucherie et inversement. Trois cents charolais d'un côté et cinq cents de l'autre, ça se vaudra, les deux ne feront qu'un»*. L'organisation et la communication de Saulieu 2012 a donc débuté mardi avec plein d'optimisme. La recherche de bénévoles et de partenaires financiers a déjà commencé.

AURÉLIEN GENEST

Zom sur...

Le concours national charolais

Il s'agit du plus grand rassemblement de charolais adultes en France et dans le monde. Tous les deux ans, il se délocalise dans les régions charolaises importantes et permet de mettre en avant le travail de sélection des éleveurs adhérents au Herd Book Charolais de la zone donnée. Environ un demi-millier d'animaux participe au concours, 250 éleveurs sont présents pour 35 départements différents. Que les autres productions soient rassurées, les chevaux (avec l'organisation d'un concours départemental), les ovins, et la filière avicole seront bien présente à Saulieu en août 2012.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Production ovine

Une année relativement positive

L'assemblée générale du Syndicat d'élevage ovin s'est tenue la semaine dernière au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Parmi les nombreux sujets évoqués, la revalorisation de l'aide ovine qui redonne le moral aux troupes, malgré des difficultés qui subsistent.



Elise Pillant (animatrice, technicienne à la Chambre d'agriculture), Jean-Marie Guyot (vice-président du Syndicat d'élevage ovin), Jean-Marc Bidoire (technicien), Philippe Grandjean (vice-président) Sabrina Rousselot (Novartis Santé animal) et Hubert Mony (président), réunis la semaine dernière en assemblée générale.

«Enfin un revenu décent» affiche Hubert Mony, le président du Syndicat d'élevage ovin, en ouverture de son assemblée générale. *«L'ambiance est nettement meilleure dans les élevages, nous avons retouché le complément de prime qui nous permet d'être à égalité avec les autres productions, en particulier les bovins»* explique le président du syndicat, saluant la bataille syndicale menée par la FNO depuis 2006. Le bilan de santé de la Pac a en effet permis aux éleveurs de récupérer 20,58€ par brebis et 3 euros supplémentaires pour chaque brebis ayant un contrat de production. Hubert Mony s'interroge tout de même sur le nombre de dépôts de bilan qui auront été nécessaires *«pour que les Pouvoirs publics et les autorités Bruxelloises se soucient du sort des éleveurs ovins...»*.

Forte mortalité des agneaux

Cette satisfaction 2010, attendue depuis très longtemps par les moutonniers, est quelque peu tempérée par un fort taux de mortalité des jeunes agneaux. *«Cette mortalité a été plus élevée que celui des autres années, nous n'en connaissons pas vraiment les raisons»* avoue Jean-Marc Bidoire, le technicien du syndicat, *«on ne sait pas si cela vient du climat, d'un effet année ou d'un manque d'immunité suite à la FCO, mais c'est très frustrant de découvrir un agneau mort le matin alors qu'il était en très bonne santé la veille !»*. Heureusement pour les éleveurs, la précocité des agneaux est supérieure à celle de l'année dernière, des valeurs alimentaires d'un bon niveau en étant certainement la raison. *«Sur le plan technique les éleveurs ont bien géré leur troupeau»* se satisfait globalement Jean-Marc Bidoire. En ce qui concerne les effectifs, le cheptel côte d'orien ovin est aujourd'hui composé de 600 élevages, si l'on compte les exploitations possédant au moins une brebis (pour un total de 45 000 animaux). Si l'on ne considère que les demandeurs de la prime ovine (élevages possédant au moins 50 brebis), le nombre d'élevages tombe à 280 unités pour 41 000 ovins. A signaler l'existence de 37 élevages adhérant à un organisme de sélection et suivis en contrôle de performances dans huit races différentes : une grande variété génétique pour le département. Cela représente un total de 6000 brebis. Chaque année, 700 béliers sont vendus, de même qu'un millier d'agnelles.

Baisse de la consommation

En ce qui concerne la commercialisation, Hubert Mony a fait part de grosses fluctuations des cours de la viande. Ces derniers varient de 4,5€/kg à 6,5€/kg. *«Pour un agneau de 20 kg, cette fluctuation représente tout de même 40 euros, soit le tiers du prix de l'agneau»* illustre le président du syndicat. Les cours sont élevés en décembre-janvier, pendant des fêtes comme Pâques et lors de week-end où la météo est favorable. Le syndicat d'élevage ovin s'inquiète de la baisse générale de la consommation (-7% en un an). *«La viande ovine reste une viande festive et chère, quand on voit le pouvoir d'achat de la ménagère qui n'évolue pas, on peut comprendre les raisons de cette baisse...»* commente Hubert Mony.

Obscur horizon 2013

Une des autres préoccupations du syndicat, comme bon nombre de productions, est l'après 2013. *«Le budget européen risque de diminuer. A nous de nous positionner, de démontrer que les moutons rentrent complètement dans les dispositifs environnementaux et toutes les bonnes pratiques qui vont avec»* signale Hubert Mony, *«l'élevage ovin a des points à marquer, il doit s'adapter à la nouvelle Pac. Il y a une place à prendre au niveau du marché. Nous devons démontrer qu'on est capable de produire et d'avoir un revenu. Les producteurs ovins vont tenter d'améliorer leur productivité en mettant en commun leurs résultats techniques. De notre côté, nous pouvons nous appuyer sur le pôle ovin de Charolles, sur différents groupes de travail et sur la Chambre d'agriculture...»*.

Des études intéressantes

En fin d'assemblée, Elise Pillant, animatrice de groupes et de projets collectifs à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a dressé un bilan positif d'un travail effectué l'an passé sur les cultures intermédiaires pièges à nitrates. Le bilan de l'étude, portant sur leur pâturage et leur enrubannage, a été établi avec les résultats d'autres départements travaillant sur le même thème. Un tableau des différences espèces conseillées pour les ovins a été dressé. Celui-ci est disponible au pôle agricole de Pouilly et sera prochainement mis en ligne sur le site internet de la Chambre d'agriculture. Pour ne pas s'arrêter là, un questionnaire a été distribué lors de l'assemblée générale, questionnant les éleveurs sur les attentes, en vue de prochaines études. Trois sujets ont été proposés : les Cipan (dans la continuité du travail établi), l'efficacité des effluents d'élevage (pour des économies d'intrants) et les échanges de paille/fumier entre céréaliers et éleveurs (autonomie des exploitations). Sabrina Rousselot (commerciale chez Novartis France) a exposé l'action conjuguée sur la prévention des myases et les relais d'avertissement mis en place dans les départements. La convention passée entre la FNO et Novartis permet à tous les acteurs de la filière ovine de mieux appréhender certains secteurs sanitaires.

AURÉLIEN GENEST

Soutien de la Chambre d'agriculture

Dominique Chambrette était présent à cette assemblée générale. Le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a tenu à rassurer les éleveurs en leur rappelant que les ovins continueront d'être soutenus, au même titre que les autres productions. Le technicien du Syndicat d'élevage ovin mis à la disposition de la Chambre d'agriculture assure un maximum d'actions techniques auprès des éleveurs du département et un tuilage sera mis en place pour conserver tout le bénéfice du travail accompli depuis de nombreuses anneés lors de son remplacement.

▶ Zoom

Une activité variée

Dans le rapport d'activité, Jean-Marc Bidoire a passé en revue les engagements du Syndicat d'élevage en s'appuyant sur des faits marquants comme les concours de Saulieu et d'Arnay le Duc, ainsi que les expositions et animations de Châtillon-sur-Seine et de la Ferme de Côte d'Or soutenues par le Conseil général. A noter également les interventions répétées dans les établissements d'enseignement agricole conformément aux engagements de la «relance ovine».



FDSEA 58

Les consommateurs rencontrent les producteurs fermiers

Vendredi 22 avril, une trentaine de personnes a répondu au rendez-vous de la FDSEA chez Sylvette et Olivier Pieuchot à Guérigny. L'objectif: conforter les relations entre producteurs fermiers et associations de consommateurs.

Dans le cadre du Programme régional de l'alimentation Bourgogne, piloté par la Direction régionale de l'Agriculture, le Comité régional de l'alimentation a prévu des actions en faveur d'une alimentation diversifiée, sûre et durable. Ces opérations de communication, subventionnées par les Pouvoirs publics, doivent se dérouler dans chacun des départements de la région, sur des thématiques différentes: grandes cultures en Côte d'Or, lait et porc dans l'Yonne, viticulture en Saône-et-Loire... Et, dans la Nièvre, le fil rouge d'une rencontre entre les associations de consommateurs et les producteurs fermiers a été, évidemment, la viande et la volaille. Sous un soleil prometteur, ce vendredi 20 avril, une trentaine de personnes, dont de nombreux éleveurs, se sont retrouvés chez Sylvette et Olivier Pieuchot, au Gaec de Bizy, près de Guérigny, à une vingtaine de kilomètres au nord de Nevers.

Vente directe

Durant toute la matinée, les hôtes ont fait visiter leurs installations, centrées sur un troupeau de vaches charolaises et sur l'élevage de volailles fermières, à leurs invités, dont deux représentants de l'UFC-Que Choisir?, et un représentant de la Confédération locale du cadre de vie (CLCV), en présence de M. Brunet de la DRAF et de nombreux adhérents de la FDSEA58. Le couple vend l'équivalent de cinq à six vaches par an sur place, après avoir fait abattre à l'abattoir de Cosne-sur-Loire, ce qui ne représente évidemment qu'une infime partie de leur activité en allaitant. Côté volailles, les Pieuchot produisent et commercialisent entre 4000 et 5000 poulets et pintades à l'année, dont une grande partie dans une enseigne de grande distribution mais aussi dans leur magasin, à une clientèle locale et urbaine. Les commandes doivent être passées jusqu'au mardi. *«Nous avons atteint un palier. On ne fait pas trop de publicité mais tout se vend et nous voulons rester dans un contexte d'élevage fermier»* précise Olivier Pieuchot.

Contraintes sanitaires devenues des «atouts»

Juste avant une dégustation de viande, autour du barbecue, le couple a longuement échangé avec les représentants des consommateurs. Il a pu les rassurer sur les conditions de production et sur leur passion du métier. *«En tant qu'éleveurs, nous dépendons de plus en plus de contraintes environnementales et sanitaires dont nous essayons de faire des atouts»* a souligné Olivier Pieuchot. Pour exemples, le local infirmerie où il stocke les produits pharmaceutiques ou encore les ballots de ficelles et de déchets plastiques qu'il destine au circuit de retraitement. Les représentants des consommateurs ont pu apprécier, concrètement, les efforts fournis par la profession agricole, ce qui ne ressort pas toujours dans l'opinion publique. Selon Cyril Hallier, juriste de l'UFC-Que choisir?, qui compte 800 adhérents dans la Nièvre, *«il y a toujours une inquiétude sur ce qui est produit. Et comment? Quand on peut voir les conditions de production, comme ici aujourd'hui, on sait ce qui se passe. Si nous pouvons être relayés dans nos actions de promotion des circuits courts et de la vente directe, qui favorisent à la fois l'environnement et les produits de qualité, c'est tout bénéfice!»* L'opération séduction des Pieuchot, interactive et conviviale, a marché à plein.

E.C.



Sylvette et Olivier Pieuchot ont profité d'un vendredi de Pâques ensoleillé pour faire visiter leur exploitation aux représentants des associations de consommateurs.

La Collancelle

Après les sangliers, les corbeaux...

Laurent Cornu est excédé. Une de ses parcelles de tournesol n'a pas levé, et pour cause... Les corbeaux viennent se repaître des pousses et ont dévasté près de10 hectares. Le cas n'est pas isolé dans la Nièvre mais ce qui agace l'agriculteur, c'est que le piégeage est interdit, faute d'arrêté préfectoral valable dans le département.



Laurent Cornu (au centre) a reçu le 20 avril les représentants de l'administration, des chasseurs, de la FDSEA58 et d'Épis-Centre.

Le 20 avril, Laurent Cornu avait donné rendez-vous à l'administration et aux représentants de la Fédération des chasseurs et de la FDSEA58 sur ses terres, histoire de faire le tour du propriétaire. Histoire surtout de faire le constat impuissant des dégâts causés sur une parcelle de tournesol par des corbeaux preux, gros et habiles, qui nichent à un peu moins de deux kilomètres de son exploitation, en bordure du Canal du Nivernais. Ils sont plusieurs dizaines, tournoyant dans un lancement continu de cris caractéristiques, à avoir fait leurs nids dans les arbres et à s'inviter au festin des cultures alentours. Laurent Cornu n'en finit pas de détailler les conséquences sur son exploitation, se demandant même s'il aura intérêt à resemer. Après son semis du 6 avril, détruit, l'agriculteur de La Collancelle fait ses comptes: *« réimplanter me coûterait au bas mot 240 euros par hectare avec la main d'oeuvre, ce qui de toute façon ne résoudra pas le problème des corbeaux et entraînera une perte de rendement de 5 quintaux au minimum »*. Sans parler de la sécheresse, endémique dans la Nièvre depuis le début de l'année, et qui constitue un frein supplémentaire. Laurent Cornu, hésite, ronge son frein et enrage...

Arrêté préfectoral cassé par le tribunal administratif

Et ce qui l'excède au plus haut point, c'est l'interdiction faite du piégeage des corbeaux. Une liste nationale des nuisibles, comptant les corbeaux parmi la fouine, la pie bavarde et d'autres animaux sauvages, existe pourtant bel et bien. Et les préfets ont la responsabilité de définir au niveau départemental ceux qui peuvent être détruits, ce qu'avait fait le préfet de la Nièvre par arrêté du 14 juin 2010. Seulement voilà: une Association de sauvegarde et de protection des animaux sauvages (ASPAS) l'a attaqué devant la justice. Et le tribunal administratif de Dijon a annulé l'arrêté le 29 mars dernier. Au grand dam des agriculteurs, des chasseurs et de l'administration qui ne peuvent donc pas agir. *« Nous préparons un nouveau texte qui sera examiné le 6 mai en Comité départemental de la chasse et de la faune sauvage mais rien ne dit qu'il ne sera pas de nouveau attaqué »* précise Agnès Thiry, la responsable du pôle forêt et biodiversité de la DDT58. En attendant, les corbeaux, qui n'ont pas de prédateur, s'en donnent à coeur joie. Et rien ne semble pouvoir endiguer leurs dégâts. Laurent Cornu estime que *« la régulation est indispensable pour promouvoir la biodiversité »*, évoque *« l'hypothèse de devoir un jour faire du blé sur blé, à cause des sangliers dans les maïs et des méligèthes dans le colza »* et stigmatise les tenants d'une « écologie extrêmiste ». Le 20 avril, tous les participants, dans une belle unanimité, ont fait un constat d'impuissance et de désolation.

Emmanuel Coulombeix



Les corbeaux (en haut) ont élu domicile à un peu moins de deux kilomètres des terres de Laurent. Ils tournoient dans un balai incessant et bruyant, tout autour du Canal du Nivernais.

Solidarité

Le GDS remet un chèque de 2 133 euros à l'Afdi58 pour Madagascar

Alain Escurat, le président du Groupement de défense sanitaire de la Nièvre, a remis, le 20 avril, un chèque à Stéphane Aurousseau et André Bordet, les représentants de l'Afdi dans le département. Cette somme contribuera à financer un projet de coopérative laitière, pour 80 éleveurs de Madagascar.



Alain Escurat a remis le chèque du GDS, le 20 avril, à Stéphane Aurousseau et André Bordet, les représentants de l'Afdi58.

La solidarité paysanne n'a pas de frontière. Comme l'assemblée générale du GDS l'avait proposé, les adhérents au Groupement ont eu le choix de verser une contribution volontaire -à raison de 4 centimes par animal- pour venir en aide à leurs homologues de Madagascar. Aussi, le 20 avril, Alain Escurat a-t-il versé un acompte de 2133,80 euros aux représentants de l'AFDI58, montant égal à la solidarité des Nivernais sur la souscription de 53000 bovins. Et laisse l'espoir de payer prochainement un solde supplémentaire puisque ce premier montant ne correspond qu'à *« la cotisation de 40% des adhérents du GDS »*. Compte-tenu de la situation géopolitique de Madagascar, les aides des pouvoirs Publics français ayant chuté en raison du coup d'Etat, cette somme est la bienvenue pour les promoteurs du projet de solidarité. Si deux tanks à lait réfrigérés ont déjà été expédiés sur l'île par les Nivernais, le projet, qui courre depuis plus de deux ans, a des visées beaucoup plus larges qu'un simple soutien matériel. L'AFDI 58 s'est engagée à appuyer, d'ici trois ans (20000 euros par an), près de 80 (petits) éleveurs malgaches (dont les cheptels se résument souvent à une ou deux vaches laitières) dans le centre de l'île, à 1 270 kilomètres de la capitale Antananarive, et à les aider à s'organiser au sein d'une coopérative de commercialisation. A Madagascar, le lait, comme l'essence, est un produit cher (40 centimes le litre) mais il y a une demande en ville, notamment de la part des classes moyennes. L'objectif est donc de trouver des débouchés pour ces éleveurs à hauteur de 300 litres par jour, ce qu'ils n'ont généralement ni le temps ni les moyens de réaliser. Un frein parmi d'autres: les taxis brousse ne fonctionnent pas le soir après la deuxième traite journalière. L'Afdi58, dont Stéphane Aurousseau rappelle que le rôle est «*l'aide au développement des pays du Sud*» et «*l'éducation au développement des pays du Nord*», parce que «*nous ne vivons pas heureux chez nous entourés d'un monde de misère*» selon André Bordet, a envoyé une animatrice en repérage sur place il y a quinze jours. «*Notre but est d'apporter un peu de rigueur dans un domaine qui n'en a pas beaucoup, en s'assurant de la loyauté du lait et en développant la production sans que les éleveurs n'aient à faire du porte-à-porte comme ils le font habituellement*». Prochaine étape: mettre en place à un conseil d'administration de la coopérative et louer un local mais «*s'ils partent de rien, ils devront progressivement se prendre en charge, vivre de leur métier et en être dignes*» prévoit Stéphane Aurousseau. Un raisonnement qui entre, et ce n'est pas un hasard, en résonance avec les préoccupations des paysans du Nord.

E.C.

Situation de sécheresse

230 communes touchées par des mesures de restriction

A la suite d'un Comité départemental des usagers de l'eau, le 20 avril, le préfet de la Nièvre a arrêté une liste de 230 communes nivernaises, selon des niveaux d'alerte ou de crise, faisant l'objet de mesures de restriction.

Le constat d'une situation hydrique déficitaire dans la Nièvre, combiné à des prévisions météorologiques peu favorables, a conduit Nicolas Quillet, le préfet, à prendre des mesures de restriction des usages de l'eau, dans 230 communes de la Nièvre. Celles-ci sont classées, en fonction du niveau de sécheresse, entre des niveaux d'alerte et des niveaux de crise. Outre ce classement, qui induit des mesures sur les usages domestiques, l'irrigation agricole, les usages industriels et la gestion des plans d'eau, la préfecture recommande *«la vigilance de l'ensemble des usagers... pour préserver la ressource en eau, peu abondante en ce moment»*. L'objectif est de limiter les consommations non indispensables au strict nécessaire, ainsi que «*de réduire dans la mesure du possible les prélèvements effectués à des fins économiques (agriculture et industrie notamment)*».



Suivant la situation de la commune, l'usage agricole de l'eau peut être soumis à des restrictions.

Cours d'eau et nappes phréatiques très bas

En fonction de la situation de la commune, le niveau de restriction peut être différent si l'on prélève sur le réseau d'eau potable ou directement dans un puits ou une rivière. La liste des obligations ainsi que des communes concernées en fonction des ressources sont précisées dans l'arrêté préfectoral du 20 avril, est accessible sur le site internet www.nievre.gouv.fr, dans les sous-préfectures et les mairies ainsi qu'à la DDT (03 86 71 71 71). C'est le début d'année très sec qui justifie ces mesures, les mois de février, mars et avril présentant des *«déficits pluviométriques importants»* qui se traduisent par *«des niveaux de cours d'eau et de nappes phréatiques particulièrement bas»*. Dans le détail, la préfecture évoque *«les cours d'eau du Morvan ainsi que le Sauzay et le Beuvron»* comme les plus touchés. La rivière Nièvre présente également un débit très faible. Le remplissage du barrage de Pannecière se fait largement en-dessous de la courbe objectif, *«si bien que même la partie de l'Yonne située en aval de celui-ci présente des débits relativement faibles»*. Le niveau de la nappe des calcaires du Nivernais ayant déjà commencé à diminuer, le Nohain et le Mazou présentent également des débits faibles, tout comme l'Acolin dans le sud du département. L'Allier et la Loire, enfin, bénéficiant du soutien d'étiage des barrages situés en amont, *«présentent des niveaux relativement faibles mais corrects»*.

E.C. (D'APRÈS COMMUNIQUÉ)

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Jean-Luc VOISIN,
Un spécialiste de la fenaison !

Situé à Château Chinon, en plein secteur élevage, Jean-Luc VOISIN est, depuis 17 ans, le relais de Malécot Poirier Agri pour Deutz-Fahr et Kuhn.

Avec son équipe de 4 personnes, il assure la vente de matériels neufs et occasions. Pendant les foins, une permanence SAV est assurée pour la plus grande satisfaction de ses clients.



MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
18 Crézancy 02 48 79 02 30

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*

CER France Yonne

Une volonté d'allier performance et proximité

L'assemblée générale du CER France Yonne qui s'est tenue le 19 avril dernier à Venoy, a mis en exergue la politique offensive menée par l'association sur le marché des artisans, commerçants et professions libérales.



A la tribune, de gauche à droite : Françoise Masson, vice-présidente, Laurent Beurienne, directeur, Eric Coquille, président, Caroline Renoux, vice-présidente, Pierre Dechambre, trésorier.

Fer de lance de l'activité de l'Association de Gestion et de Comptabilité de l'Yonne, le marché Agriculture-Viticulture-Elevage (AVE), reste stable, avec 2 872 clients, un chiffre strictement identique à l'an passé. Si la diminution du nombre d'agriculteurs observée depuis plusieurs années est bien une réalité, elle est désormais compensée par une plus grande complexité des dossiers et des structures juridiques multiples au sein d'une même exploitation. D'où un nombre de missions comptables relativement stable.

L'offensive du CER France Yonne sur le marché des artisans-commerçants (ACS), qui englobe également professions libérales et PME se poursuit, avec 580 clients comptabilisés en 2010, contre 532 l'année précédente. Une hausse de plus de 22% sur trois ans. Un marché marqué en toute fin d'année 2010 par le rapprochement avec le cabinet libéral Secab (387 clients, 14 employés, 2 agences). Avec au final un prisme de la clientèle qui évolue quelque peu : 70% des adhérents relevant désormais du marché AVE contre 30%, soit près de 1.000 entreprises, pour l'activité artisanale et commerciale. Des chiffres qui assurent aujourd'hui à l'association une véritable présence dans l'économie départementale.

Des délais encore raccourcis

Le chiffre d'affaires 2010 de l'activité *«expertise comptable»* s'établit à 6,5 millions d'€, contre 2,5 millions d'euros pour le marché *«Conseil»*, marqué cette année par une forte croissance de la demande en *«conseils ponctuels»* : 1 710 missions ponctuelles pour 1 226 clients, parmi les 3 452 suivis en expertise comptable. Globalement, 70% d'adhérents au CER France Yonne bénéficient d'un accompagnement Conseil, en plus de la comptabilité. L'activité *«fiche de paie»*, ralentit quelque peu sa croissance, avec une moyenne de 1.400 fiches mensuelles. Conséquence d'une plus grande volatilité des entrées et sorties de collaborateurs au sein des entreprises. A noter cette année : une nouvelle réduction de sept jours des délais de production globale. En trois ans, l'association aura ainsi gagné un mois sur la réalisation de l'ensemble des 3 000 prestations.

Encore plus de proximité

Développer la proximité géographique avec ses adhérents-clients, reste une priorité pour le CER France Yonne, comme l'a rappelé son président, Éric Coquille, dans son discours d'introduction. Une proximité qui se concrétisera cette année par l'achèvement des travaux d'une agence unique à Auxerre, rue de la Maladière. Par ailleurs, une nouvelle agence est en cours d'acquisition en centre ville de Saint-Fargeau, pour remplacer l'existante à l'automne prochain. Un projet de construction à Joigny étant à l'étude. Autant d'éléments pour conforter la volonté exprimée par le président Coquille, d'une *«plus grande écoute de nos adhérents-clients par nos collaborateurs, afin d'avoir les propositions d'accompagnement les plus adaptées et les plus réactives aux besoins»*. Une proximité renforcée encore par le souhait de l'équipe dirigeante d'être dorénavant encore plus sur le terrain, que ce soit pour échanger directement avec les adhérents ou avec les collaborateurs, sur le fonctionnement global de l'entreprise.

DOMINIQUE BERNERD

Assurances

Groupama Paris Val de Loire : *«Toujours mieux servir les sociétaires»*

L'assemblée générale de Groupama Paris Val-de-Loire, s'est tenue le jeudi 14 avril, à Versailles, sous la présidence de François Desnoues.

«L'assemblée générale est un moment fort de la vie mutualiste» a lancé François Desnoues, président de Groupama Paris Val-de-Loire (PVL), devant plus de cinq cents participants à l'assemblée générale, jeudi 14 avril à Versailles.

Avec un chiffre d'affaires de 693 millions d'euros, dont 68% sont issus de l'activité *«assurance dommages»*, Groupama PVL, qui regroupe huit fédérations départementales, se classe au 5e rang des caisses régionales en 2010. Toutefois, le résultat de la caisse régionale est négatif (- 4,2 millions €), en raison de la dégradation de la sinistralité (rapport sinistres/cotisations). En effet, l'année 2010 fut marquée par des accidents climatiques majeurs (tempête Xynthia, sécheresse…), qui ont eu un coût important. *«Malgré tout, avec un taux de couverture de la marge de solvabilité de 1141%, la situation est solide»*, note Christophe Harrigan, directeur financier.

Dans un second temps, Olivier Blondel, directeur général, a rappelé l'environnement financier, économique et réglementaire, dans lequel l'entreprise a évolué en 2010 et dressé le bilan de l'année écoulée. *«L'environnement est difficile, la concurrence est rude, mais nous continuons à nous adapter au niveau du groupe, ainsi qu'au sein des caisses régionales»* a-t-il expliqué aux participants, avant de présenter les perspectives 2011. Outre l'action *«automobile»* qui est le fil conducteur de ces douze mois, il faut noter l'instauration d'un système de fidélisation des sociétaires depuis six mois, une nouvelle offre agricole, ainsi que la réorganisation des services de gestion. Concernant la nouvelle offre agricole, elle permettra à Groupama de conforter sa position de leader dans cette activité. D'une grande souplesse, elle vise aussi à parfaire l'unification de la gamme de produits sur l'ensemble du territoire. *«La complémentarité de nos activités et l'équilibre prévalent dans nos institutions. Groupama PVL conserve la volonté de toujours mieux servir ses sociétaires»* a conclu le président Desnoues.

L. G.-D.



Michel Baylet, vice-président de la fédération nationale et Olivier Blondel, directeur général Groupama Paris PVL, entourent François Desnoues, président de la caisse locale PVL

▶ Zoom

«Groupama, c'est aussi une banque»

Créé en 2003, «*Groupama Banque*» compte aujourd'hui 545 000 clients. Après la création d'une banque agricole en 2008, le déploiement des crédits immobiliers en 2009, depuis le 11 avril dernier, une nouvelle offre bancaire simplifiée est lancée.

A cette occasion, la célèbre «*Cerise*», vêtue d'une tenue de banquier, apparaîtra sur les écrans à partir du 2 mai, avec le leitmotiv 2011 : «*Groupama, c'est aussi une banque*».

Solidaire avec l'association *«Petits Princes»*

A l'issue de l'assemblée générale, le représentant de l'association «*Petits Princes*» s'est vu remettre un chèque de 20 455 euros. L'association réalise les rêves d'enfants gravement malades, depuis 23 ans. Cette somme a été récoltée grâce à l'opération «*parrainage du cœur*», menée tout au long de l'année 2010 dans les caisses locales. Depuis sept ans, Groupama Paris Val-de-Loire soutient des associations en mettant en place chaque année des actions dans les caisses locales



Plus de 500 participants étaient réunis à Versailles, pour l'assemblée générale de Groupama Paris Val de Loire

Chasseurs

«L'année en cours n'aura pas été un long fleuve tranquille…

Alors que leur nombre ne cesse de s'éroder, passant sous la barre des 13 000 adhérents, les chasseurs de l'Yonne ont à faire face à un montant d'indemnisations sans précédent, suite aux dégâts occasionnés par des populations de sangliers toujours plus nombreuses



Olivier Lecas, président de la Fédération des chasseurs de l'Yonne, avec à ses côtés Yves Granger, le directeur de la DDT 89

«*L'année en cours n'aura décidemment pas été un long fleuve tranquille pour la chasse et je crains qu'il n'en soit de même pour les années à venir*». Pour Olivier Lecas, président de la Fédération des chasseurs de l'Yonne, l'heure est, sinon au pessimisme, du moins à la gravité, tant «*les dossiers et les difficultés se suivent et se ressemblent*». Si l'importance des populations de cerfs élaphes et de chevreuils sur certains secteurs du département semble incompatible avec le biotope et susceptible d'occasionner des dégâts dans les cultures, rien de comparable pour autant avec ceux imputables aux sangliers, représentant à eux seuls 90% des indemnités versées.

Tout en se félicitant que le plan de chasse pour l'espèce ait été maintenu, le président Lecas s'inquiète d'ors et déjà du résultat prévisible de l'exercice comptable en cours 2010/2011, face notamment «*au prix des denrées qui flambent, pour certaines, de plus de 80% cette année*». A ce jour, déjà 1 200 ha de détruits, sans compter prairies et semis, contre 1 020 ha pour la totalité de la saison précédente, pour un total jamais atteint de 1 750 dossiers ! Soit un montant prévisionnel d'indemnisations 2010/2011 versées aux exploitants de 1 500 000 €… Presque le double de ce qui avait été budgété !

Un nouveau calcul de participation territoriale

Afin de financer ces dommages, un nouveau calcul de participation territoriale a été présenté aux adhérents présents à l'assemblée générale. Son principe étant de remplacer la part «*solidarité*» qui existait jusqu'à présent sur la participation territoriale (60 cts sur la cotisation «*bois*» et 6 cts pour la cotisation «*plaine*»), par un timbre grand gibier qui sera maintenu, «*jusqu'à ce que le service indemnisation des dégâts ne soit plus dans le rouge*». Dans un souci d'équité, les zones de gestion seront «*responsabilisées*», en tenant compte à la fois des dégâts des zones, de la superficie des territoires et des attributions de sangliers aux 100 ha pour ces mêmes territoires. Pour mémoire : 12 788 attributions sangliers ont été enregistrées en 2010/2011 pour 9 555 réalisations, soit un taux de 78%. Le plus fort jamais atteint à ce jour, en partie du à des attributions systématiquement satisfaites au fil de l'eau à partir du mois de novembre

L'arrêté préfectoral interdisant l'agrainage «*sangliers*» n'est toujours pas accepté par les chasseurs de l'Yonne et leur président s'en fait l'écho : «*il nous semble qu'un agrainage dissuasif, raisonnable et raisonné, notamment de décembre à fin mars, aurait permis de limiter les dommages. N'a-t-on pas vu des sangliers brouter du colza, de l'orge et du blé !*». Autre sujet de discorde : l'interdiction totale d'agrainage dans deux zones de gestion du département (n°5 Saint-Jean et n°6 Tonnerrois), suite à la tuberculose bovine qui sévit en Côte d'Or. Olivier Lecas s'interroge : «*pourquoi créer de telles disparités avec la Côte d'Or pourtant directement concernée par la tuberculose, alors que dans ce département, seules les communes où des cas avérés de tuberculose ont été mis en évidence, ont interdiction d'agrainer…?*». La situation étant même qualifiée d'«*ubuesque*» au regard de certains territoires de chasse situés à la fois sur l'Yonne et la Côte d'Or, où l'interdiction d'engrainer des uns n'entraîne pas de mesures similaires pour d'autres.

DOMINIQUE BERNERD



Près de 300 personnes ont assisté à l'assemblée générale

Coopératives 110 Bourgogne

49 médailles d'honneur agricole

Le 1er avril dernier et ce n'était pas un poisson, la coopérative 110 Bourgogne a réuni l'ensemble de ses salariés pour célébrer 49 d'entre eux, récipiendaires de la médaille d'honneur agricole.



Photo finale des médaillés

La médaille du travail que reçoivent les salariés du régime général est baptisée «*médaille d'honneur agricole*», pour les salariés relevant de la MSA. Pour 20 ans de service, le salarié se voit remettre la médaille d'argent, de vermeil pour 30 ans, d'or pour 35 ans et Grand Or pour 40 ans.

L'ancienneté moyenne des salariés du groupe 110 Bourgogne est de quinze ans. Du fait du renouvellement de la génération du baby boom d'après guerre, mais aussi de la durée des carrières au sein de la coopérative. Ainsi, trois des salariés honorés : Danièle Bruley, Gérard Cunin et Patrick Freitag, ont reçu la médaille Grand Or, pour 40 ans et plus, d'ancienneté ! 11 salariés ont reçu la médaille d'or, 12 la médaille de vermeil et 23 la médaille d'argent.

Durant la cérémonie, simple et non dénuée d'une certaine émotion, Jean-Marc Krebs, directeur général de 110 Bourgogne, a invité tour à tour les 49 récipiendaires à monter sur scène, retraçant les carrières respectives, avec pour chacun d'eux une ou deux anecdotes qui ont rafraîchi la mémoire de plus d'un.

Gérard Delagneau, président de la coopérative, a clôturé la cérémonie, en félicitant les salariés pour le travail accompli : «*c'est un des points forts de la coopérative, d'avoir des salariés et des adhérents engagés et c'est un juste retour des choses que d'honorer nos salariés les plus anciens*» a-t-il conclu.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52

Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles

Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques

La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr



Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Chambre régionale d'agriculture

La session réaffirme la vocation laitière de la région Bourgogne

Pour la première fois réunis à la Maison du Parc naturel régional du Morvan, à Saint-Brisson, le 18 avril, les membres de la Chambre régionale d'agriculture ont tenu à adopter, solennellement, une position de principe réaffirmant la vocation laitière de la Bourgogne.



La Chambre régional se mobilise afin que la Bourgogne ne devienne pas un «*désert laitier*».

Par la voix de Dominique Chambrette, président de la CRAB, lecture a été faite, après l'examen des comptes financiers 2010, d'une motion sur laquelle les élus étaient amenés à se prononcer. C'est à l'unanimité que cette motion a été adoptée, les membres de Chambre ayant voulu «*rappeler l'importance de maintenir une production laitière sur l'ensemble de la Bourgogne et ce, pour dynamiser les outils de production locaux*» au service des deux bassins de consommation que sont Paris et le Rhône-Alpes. Cette position de principe a été prise alors que la nouvelle organisation des bassins laitiers, relative à un arrêté de redistribution de quotas, fragilise, selon les élus, la région Bourgogne. Celle-ci est d'ailleurs déjà divisée en trois bassins laitiers, la Nièvre étant rattachée au bassin laitier du Centre, la Saône-et-Loire à celui de Rhône-Alpes et l'Yonne et la Côte d'Or à celui du Grand Est.

«Maintenir les volumes en Bourgogne»

Les élus de la CRAB craignent que, par cet éparpillement des responsabilités, les volumes de lait produits dans la région tendent à diminuer voire disparaître. Et naturellement, en condamnent par avance l'augure. «*La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne réaffirme la volonté de maintenir les volumes de lait produits en Bourgogne*» dit le texte, «*et met en évidence le risque pour nos départements que les quotas laitiers soient aspirés par des zones plus spécialisées et les plus concentrées, laissant notre région dans une perspective de désert laitier, avec les risques environnementaux, économiques et sociaux que cela engendrera*». Les membres de la CRAB «*refusent de voir la production laitière de la région disparaître et emporter avec elle de l'activité en milieu rural, des emplois et, plus globalement, de l'économie*». Et cela d'autant plus que la Bourgogne est située idéalement entre les deux grands bassins de consommation, à proximité géographique, de la Région parisienne et de Rhône-Alpes. Et la motion de conclure : «*la gestion des volumes libérés doit permettre de satisfaire toutes les demandes d'installation et de confortation des éleveurs laitiers de Bourgogne*».

E.C.



Viticulture

La biodynamie en action et démonstration

En mars, la Bourgogne et Dijon plus particulièrement, ont accueilli le congrès de la Viticulture biodynamique. 150 participants sont venus de toutes les régions de France, mais aussi de Belgique, de Suisse et d'Allemagne. Un succès qui montre tout l'intérêt porté à la Biodynamie, science expérimentale, qui a besoin d'un vaste réseau d'échange d'expériences pour avancer. Les interventions ont fait alterner les comptes-rendus de travaux de recherche scientifique et des témoignages de vignerons confirmés en biodynamie, comme Marc Guillemot et Frédéric Lafarge. Une dégustation de quatre vins blancs de chardonnay issus de différents terroirs de Bourgogne a confirmé l'efficacité de cette méthode de culture.

Sont notamment intervenus, le vigneron alsacien Frédéric Geschickt, Anne Claude Le Flaive, vigneronne en Bourgogne et Jean-Michel Florin. Des exposés ont montré l'efficacité des pratiques biodynamiques sur les sols, la santé de la vigne et le goût du vin. Le docteur Katia Gindro, de la station de recherche suisse de Changins a étudié la stimulation des mécanismes de défense de la vigne et l'action spécifique de plantes comme la bourdaine et la rhubarbe. De nouveaux cépages résistants aux maladies issues de semis ont été présentés. D'autres interventions sont venues compléter les connaissances sur le sol et l'action des préparations sur la vigne.

Au terme de ces deux journées les nombreux échanges d'expériences et la diversité des apports ont confirmé l'effet positif de la biodynamie. Ces résultats militent pour une recherche encore plus approfondie, intégrant les efforts des biodynamistes, qui sont prêts à partager leur expérience. Tout le monde s'accordant à souhaiter que de telles rencontres se renouvellent.

Lait

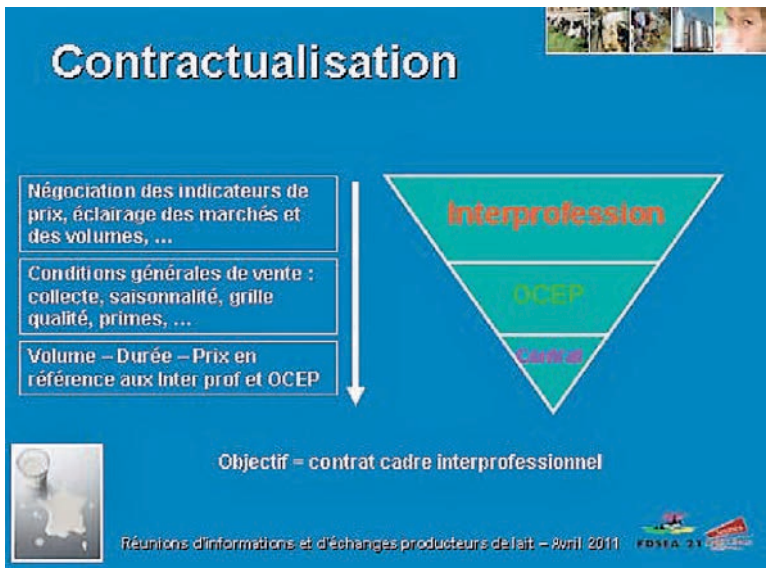
S'organiser pour rééquilibrer le rapport de force

La FDSEA et JA Côte d'Or ont animé une série de réunions d'information et d'échanges tous les soirs de la semaine sur l'actualité laitière et notamment la contractualisation et l'organisation des producteurs.



Les producteurs réunis au Lycée de la La Barotte à Chatillon sur Seine

Afin d'apporter toutes les informations nécessaires aux producteurs de lait côte d'oriens pour comprendre les grands changements qui s'annoncent à l'aube de la fin des quotas laitiers, la FDSEA et les JA ont mené quatre réunions départementales.
Les sujets étaient bien définis : les contrats et les démarches à effectuer avant toute signature, le rôle de l'interprofession et son objectif d'éclairage sur les marchés au travers d'indicateurs impactant le prix du lait de base, la préparation de la fin des quotas laitiers avec les changements de gestion de la production (TSST, ACAL...) et l'organisation des bassins laitiers, les interrogations qui subsistent quant à la référence à prendre en compte pour l'installation des jeunes laitiers, le prix du lait et la conjoncture sur 2011 plutôt stable et les marchés…



Le schéma de la contractualisation proposé au producteur.

Près de 200 producteurs, syndiqués ou non, ont donc répondu présent à ce rendez-vous. Pour Nathalie Mairet, présidente de la commission lait FDSEA et administratrice FNPL pour la région Bourgogne ; « *il était essentiel d'apporter tous les éléments nécessaires aux producteurs pour qu'ils comprennent bien que le monde laitier change et que la production laitière doit être prête à relever les défis qui s'annoncent ! Il était très important dans nos responsabilités syndicales, d'échanger avec nos collègues producteurs et de faire partager le projet que nous proposons pour la Côte d'Or laitière d'ici 2015*».
Toutes les remarques et idées ont été les bienvenues dans les discussions. Bien sûr, tout n'est pas «*calé*» et de nombreuses négociations locales et nationales sont en cours, notamment sur les contrats Senoble, Milleret, Danone. Pour l'heure, l'ensemble de ces contrats est expertisé juridiquement afin que toute clause soit équilibrée entre les parties contractantes. De nouvelles rencontres au sein du Cniel sont prévues afin d'harmoniser les positions des producteurs et des transformateurs. C'est pourquoi, dans l'attente de la fin des discussions, le message reste le même: ne pas signez les contrats actuels, pas de précipitation, attendez !
Quant à la nouvelle redistribution des références laitières jusqu'à 2015, ce sera donc au sein du bassin Grand-Est que les débats auront lieu. La Côte d'Or entend bien poursuivre la défense de l'intérêt des zones à faible densité laitière même si l'objectif des bassins voulus par le ministère est bien de mutualiser avec l'ensemble des départements du Grand-Est. Ce dispositif prévu pour trois ans devra donc s'appliquer progressivement pour ne pas pénaliser les départements les moins denses en lait. Pour arriver à cela, le calendrier semble déjà arrêté puisque la prochaine conférence de bassin Grand-Est est prévue pour le 6 mai.

SG.

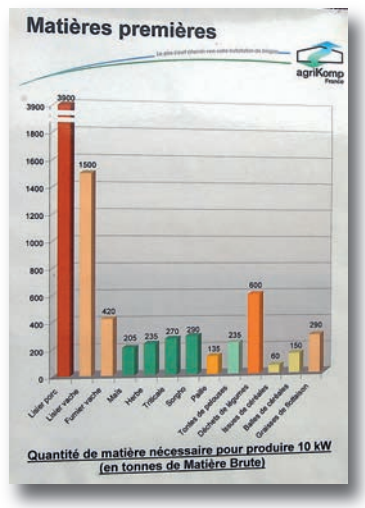
Méthanisation

Des projets en devenir, tout en gardant «*les pieds sur terre*»

Le groupe d'adhérents FDSEA ayant participé à la formation du 14 février dernier sur la méthanisation, a souhaité voir une installation en activité, passant ainsi de la théorie à la pratique. Une visite qui s'est déroulée dans le Loiret, sur l'exploitation de Pascal Beets, agriculteur et «*méthaniseur*», complétée par l'intervention d'un cabinet d'étude.

Pascal Beets, agriculteur est associé avec ses frères. Leur société gère 450 ha, 190 vaches laitières et 160 truies. Cela fait maintenant deux ans que leur unité de méthanisation d'une puissance de 150Kwatt est en activité.
Pascal Beets a expliqué aux visiteurs venus de l'Yonne, le cheminement de son projet, appuyé par le président du cabinet d'étude, Philippe Bouteiller. Trois étapes sont indispensables : trouver les intrants «*méthanisables*» sur l'exploitation et aux alentours, le plan d'épandage et l'utilisation de chaleur. Il s'agit du «*trépied*» sans lequel la méthanisation ne tient pas debout.
Sur l'exploitation de Pascal Beets, la production d'effluents organiques semblait suffire avec le lisier de porc et de bovin et le fumier produits sur l'exploitation. Cependant, une recherche d'intrants complémentaires a été nécessaire pour obtenir la rentabilité de la structure. Des issues de céréales, des cultures en dérobées et des déchets d'une usine fabricant des crudités ont complété la ration.
Le plan d'épandage n'a pas posé de problème car il était déjà existant. L'exploitation réalisant déjà une séparation de phase, le système d'irrigation a été choisi pour épandre la phase liquide. Cette étape n'est pas nécessaire et une simple tonne à lisier est suffisante à l'épandage du digestat. Selon Philippe Bouteiller, sur l'exercice de mars 2008 à mars 2009, 20 000€ ont ainsi été économisés sur la fertilisation (en comptant l'ensemble de charges inhérentes à l'épandage).
Pour la valorisation de la chaleur, qui apporte une prime supplémentaire au rachat d'électricité, en plus du "méthaniseur", une piscine et deux maisons sont chauffées par la production de chaleur. Philippe Bouteiller précise que le calcul de rentabilité de la méthanisation ne doit se baser que sur le rachat d'électricité. La prime à la valorisation de chaleur ne devant être considérée que comme un plus.
Philippe bouteiller a souligné par ailleurs, que les agriculteurs avaient les moyens de développer la méthanisation, les effluents agricoles restant les éléments de bases pour une méthanisation optimale. Des collaborations peuvent d'autant plus être développées avec les partenaires habituels des agriculteurs comme les organismes stockeurs, les laiteries…
La méthanisation ne pourra pas se faire sans le monde agricole. A lui d'en rester maître. Les agriculteurs sont repartis avec des projets plein la tête mais en gardant toutefois «*les pieds sur terre*».

SANDRINE VATINELLE, ANIMATRICE SECTION VÉGÉTALE, FDSEA 89



Quelques exemples des tonnes de matières brutes nécessaires pour produire 10 kW.

Editorial

Le syndicalisme, un atout pour la défense de notre métier !

Il y a 65 ans, nos aînés créaient la FNSEA et les FDSEA afin de défendre les intérêts des agriculteurs français dans une agriculture en pleine mutation. Le but du syndicalisme était de leur assurer un revenu convenable.
Nous sommes aujourd'hui en 2011 et le syndicalisme que nous représentons a toujours les mêmes objectifs d'accompagnement des agriculteurs en essayant de leur permettre de tirer le meilleur revenu de leur métier.
Malgré cela, on sent un certain désengagement dans le monde paysan, qui se traduit souvent par une baisse des cotisations.
Je pense que nous devons tous être conscients qu'à chaque fois qu'il y a des négociations concernant notre métier, notre syndicat FDSEA FNSEA, syndicat majoritaire élu à plus de 60% aux élections Chambres d' agriculture, fait tout pour nous, paysans.
Certes les positions ne sont pas toujours faciles à comprendre, mais n'oublions pas qu'elles sont prises pour l'intérêt commun et pour une multitude de productions.
Nous sommes aujourd'hui dans une PAC complexe à 27 pays et il me paraît primordial que la voix de la France reste forte. Il me paraît aussi important que la Côte d'Or puisse se faire entendre au niveau national comme nous le faisons depuis toujours et comme nous pourrions encore le faire de façon plus forte si nous avions encore plus d'adhérents.
Ceci est d'ailleurs également vrai en ce qui concerne nos interlocuteurs plus locaux tels que la DDT, le Conseil général, le Conseil régional.
Je me demande alors, ainsi que les autres responsables de la FDSEA, si les paysans qui ne cotisent pas à notre syndicat ne profitent pas de : La TIPP, de la défense des zones intermédiaires, du travail fait sur la contractualisation laitière, du travail fait sur la contractualisation bovine, des négociations en matière de contraintes environnementales, des plans bâtiment, des plans génétiques, des acquis en terme de retraite, des acquis sociaux par la MSA, des prêts bonifiés, de la revalorisation PMTVA, des primes ovines, de la défiscalisation de la DPA, etc…..
Alors oui, je sais, on ne peut pas toujours être d'accord avec tout mais dans tout ce que le syndicalisme obtient, vous en sortez forcément gagnant. Le coût de la cotisation FDSEA reste bien inférieur au bénéfice que la profession et que chaque agriculteur peut en retirer. Je sais, c'est facile d'attendre que les choses arrivent sans rien faire, mais n'oubliez pas qu'un certain nombre de nos collègues passe beaucoup de temps à la défense collective sans ne jamais rien demander en retour.
Une seule chose peut nous donner la force de continuer à défendre une agriculture côte d'orienne performante et économiquement viable, c'est une cotisation massive des paysans de notre département. Alors à tous ceux qui cotisent déjà, merci de le faire et à ceux qui ne cotisent pas encore, merci de nous contacter afin que nous puissions en parler.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FDSEA
JEAN BERTRAND

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1111
VENDREDI 29 AVRIL 2011

Cultures en Côte d'Or

Il serait temps qu'il pleuve...

La faible pluviométrie devient préoccupante, en Côte d'Or comme ailleurs. Petit tour d'horizon du département avec des agriculteurs et des représentants de la FDSEA 21 très inquiets.



Les terres les plus superficielles sont celles qui inquiètent le plus. Certains rendements sont déjà sûrs d'être revus à la baisse.

« *Plus les jours passent et plus les potentiels diminuent. C'était assez prometteur il y a encore quinze jours, mais là, ça devient vraiment inquiétant»* signale Fabrice Faivre, le président de la FDSEA de Côte d'Or. *«Pour les plateaux et les terres superficielles, on atteint une zone critique»* ajoute Jacques de Loisy, le président de la commission productions végétales, *«il n'y a eu aucune précipitations en avril à l'exception de quelques millimètres d'eau à quelques endroits le week-end dernier. La réserve utile des sols est épuisée. Nous craignons une baisse du nombre de pieds, de siliques, d'épis et de grains qui ferait baisser les rendements....sans parler de la paille qui pourrait se faire rare si les cultures ne sont pas hautes»*. Le constat semble généralisé au département : la pluviométrie est inquiétante. En se basant sur le relevé de Dijon-Longvic, il est tombé 31mm d'eau en janvier (57 mm sur la période 1970-2000), 24 mm en février (50 mm une année normale), 40 en mars (47 en 1970-2000) et seulement 6 mm la première décade d'avril (pour une moyenne de 52 mm mensuels une année normale). Le mot sécheresse est de plus en plus prononcé. *«Cela me fait penser aux années 2003 et 2007 avec des mois d'avril très secs. A l'époque, il avait plu début mai, espérons qu'il en soit autant cette année»* commente Fabrice Faivre.

«Mêmes symptômes qu'en 1976»

L'année 1976 est parfois évoquée. A quoi ressemblait-elle? Guy Bussière, à Savouges dans le canton de Gevrey-Chambertin, tente de répondre : *«A vrai dire, il y avait les mêmes symptômes qu'aujourd'hui. Je viens d'aller faire un tour dans une parcelle d'orge d'hiver. Elle tourne généralement à 65q/ha mais à mon avis, elle ne fera pas plus de 35q/ha. Il y a déjà du mal de fait»*. Mais la plus grosse inquiétude réside dans les terres les plus superficielles, et plus particulièrement sur les plateaux. Luc Babouillard à Ampilly-lès-Bordes, dans le canton de Baigneux: *«Nos potentiels sont déjà très limités. Trente à 50% de nos terres sont très superficielles et il y a déjà des impacts importants. Depuis janvier, il n'est tombé que 40 millimètres d'eau alors qu'une année normale, c'est ce qu'il pleut en mois. Il faudrait rapidement de la pluie...»*. Dans la Plaine, les agriculteurs ont déjà irrigué certains blés et orges de printemps, il y a une dizaine de jours.

AURÉLIEN GENEST

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Couverts associés au colza

Une innovation technique en cours d'expérimentation

Les premiers résultats des essais Cetiom obtenus dans le Berry sont encourageants. Ils ont permis d'identifier les intérêts et les limites de cette technique. Cependant, l'extrapolation des premiers résultats à d'autres contextes régionaux reste à faire.



Colza associé à de la lentille.

Diagnostic agronomique et principaux critères de choix d'un couvert

Le choix du couvert se réfléchi selon ses objectifs et le contexte parcellaire. Cette innovation a été mise en œuvre en Champagne Berrichonne pour répondre spécifiquement à un défaut de croissance et de potentiel du colza. Les couverts associés couplés au semis direct s'annonçaient comme une piste pertinente pour apporter de l'azote au colza (couverts associés de légumineuses), limiter la levée des géraniums (semis direct), voire améliorer la structure du sol (le système racinaire du couvert palliant à l'absence de travail du sol).

L'expérimentation d'un couvert associé au colza doit se faire suite à un diagnostic agronomique de sa parcelle et être couplé éventuellement avec d'autres solutions agronomiques si nécessaires (Techniques Culturales Simplifiées, précédents au colza…). Il faut alors se doter de moyens pour vérifier les gains attendus (ne pas semer la totalité de la parcelle, comparer les pesées de colza à floraison, comparer les rendements, comparer la flore adventice plus précisément,…) car les résultats obtenus dans le Berry restent des performances liées à ce contexte pédoclimatique.

Les choix d'un couvert varieront en fonction d'attentes vis-à-vis d'azote, de lutte contre les adventices et/ou de restructuration du sol. Des essais sont prévus pour voir l'impact des couverts sur les insectes. Enfin, les semences doivent être facilement disponibles dans l'exploitation ou dans la région afin de réduire les coûts.

Profiter de l'azote du couvert gelé

Pour un bénéfice plus important vis-à-vis de la nutrition azotée, il faut privilégier les légumineuses dans l'association. Ces légumineuses doivent alors être gélives pour se dégrader, minéraliser et apporter un complément d'azote au colza au printemps. En cas de non gel, dans nos essais, nous avons remarqué que les couverts concurrencent la croissance du colza au printemps. Pour éviter le recours à un herbicide supplémentaire afin d'éliminer le couvert, il faut être vigilant sur leur seuil de 'gélivité' dans votre région.

Dans les premiers essais du Cetiom dans le Berry, on obtient une absorption supplémentaire à l'automne de 25 unités d'azote que l'on retrouve à floraison dans le colza. Le bénéfice de cette technique pour compléter la fertilisation azotée n'est pas systématique pour tous les couverts. Il faut choisir régionalement un couvert de légumineuse qui se développe rapidement à l'automne pour fixer rapidement de l'azote sans tout fois gêner le développement du colza.

Augmenter la compétition avec les adventices

Augmenter la compétition vis-à-vis des adventices est un autre objectif des couverts. Pour cela, on choisira un couvert couvrant rapidement, sans pour autant pénaliser l'implantation du colza. Dans les essais du Cetiom, la lutte contre le géranium très problématique utilise une double innovation. L'absence de travail du sol (semis direct) pour limiter la levée des géraniums et le couvert associé qui parfois diminue leur croissance parait un bon compromis pour obtenir un colza non pénalisé par ces adventices. En tout état de cause cette solution ne peut être que complémentaire du désherbage chimique allégé (pour ne pas détruire le couvert) ou mécanique mais peut permettre de limiter la pression adventice dicotylédone.

Des effets sur la structure du sol

Autre avantage remarqué des couverts associés dans les essais du CETIOM en semis direct : amélioration de la structure du sol. Des mesures au pénétromètre complété de profils racinaires ont été réalisés, le couvert associé montre un impact positif sur la structure du sol L'amélioration de cette structure par le système racinaire des couverts testés permet une meilleure croissance du pivot du colza et améliore son alimentation racinaire. Dans l'attente d'un bénéfice sur la structure du sol, il faut être attentif au système racinaire du couvert associé dans le choix de celui-ci.

Les premiers enseignements pratiques

Avant de tenter cette innovation, il est impératif de prendre quelques précautions et de choisir un couvert adapté à son contexte et ses objectifs (azote, structure, compétition avec les adventices). Il ne faut pas se lancer sur une surface importante en colza dès la première année. Afin de limiter les échecs, il est plutôt conseillé de tester au préalable plusieurs couverts sur de petites surfaces. L'objectif est de vérifier les aspects gélif, non concurrentiel, poussant, pivotant et couvrant de l'espèce associée. Les densités de semis des associations sont également à adapter selon le contexte parcellaire et les objectifs visés (azote, structure, étouffement des mauvaises herbes …). On privilégiera plusieurs espèces dans le couvert pour répondre à plusieurs objectifs, pour s'assurer de la présence d'un couvert même en cas de non levée de certaines graines, pour limiter la stratification dans la caisse du semoir. L'implantation du colza et du couvert se fait simultanément et doit s'anticiper légèrement de 4-5 jours.

Des essais régionaux sont prévus au sein des stations expérimentales CETIOM pour valider régionalement cette innovation et les éventuels gains qu'on peut en attendre.

GILLES SAUZET
ET NATHALIE LANDÉ, CETIOM

▶ En savoir plus

Retrouvez l'avancée des travaux du Cetiom et de ses partenaires sur les couverts associés sur le site internet de l'institut (www.cetiom.fr) dans une nouvelle rubrique «techniques innovantes».

Quelques associations et densités de semis testées par le Cetiom (données à titre indicatif) :
- Lentilles fourragères ou alimentaires (20 à 30 kg/ha)
- Gesse (15 kg/ha) + Fenugrec (10 kg/ha) + Lentille (10 kg/ha)
- Féveroles (50 à 70 kg/ha)
- Pois fourrager (45 kg/ha)

Cecna

Quand les taureaux cèdent leur place aux chevaux…

Plus connue pour ses activités bovines, la Cecna, coopérative du Migennois, diversifie ses compétences en créant les «Haras de Charmoy», spécialisés dans l'insémination et la reproduction équines.



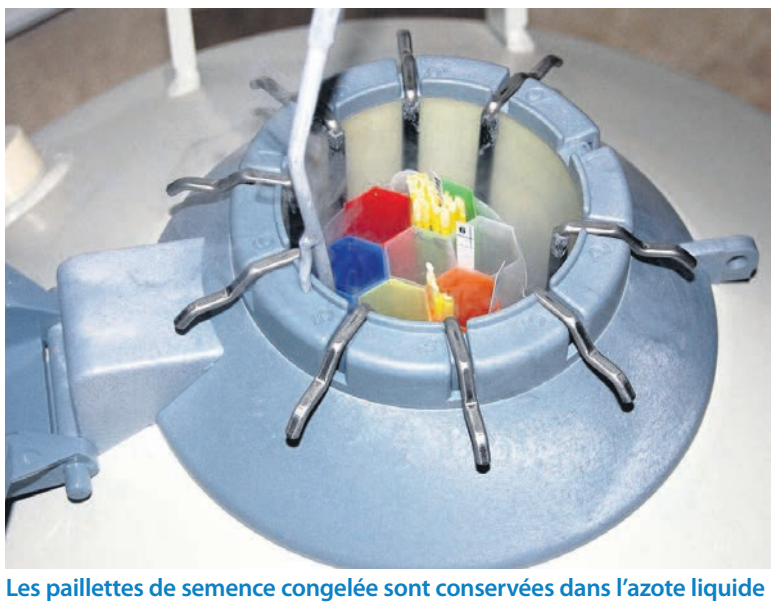
En moyenne, une jument reste une vingtaine de jours au Centre. Sur la photo, *«Royale»* est en place, prête pour l'insémination. Rendez-vous dans 14 jours pour savoir si elle a réussi !

Née il y a plus de 60 ans à Charmoy, la Coopérative d'Elevage du Centre Nord et de l'Aube (Cecna), s'est depuis, spécialisée dans la génétique et la reproduction, notamment en ce qui concerne les bovins. Face à la baisse régulière du nombre d'adhérents en secteur laitier, il devenait urgent de développer une stratégie en direction de nouvelles espèces. L'idée était en réflexion depuis près d'un an et le projet vient de voir le jour, avec la création des « Haras de Charmoy », situés juste au-dessus du site historique de la coopérative, dans les bâtiments flambants neufs du centre d'Union charolais croissance.
La réforme des Pouvoirs publics sur les Haras nationaux ayant entraîné depuis deux ans la fermeture des haras de Saint-Fargeau, en Puisaye, le département de l'Yonne se trouvait depuis cette date, dépourvu de tout centre d'insémination équine. Une situation que ne pouvait accepter Martial Doumeyrou, président des éleveurs de l'Yonne. Contact fut pris avec la Cecna, qui de son côté cherchait à valoriser au mieux ses nouvelles infrastructures inoccupées plusieurs mois par an. La coïncidence voulant que l'activité de reproduction bovine s'arrête là où débute la période de reproduction chez les chevaux, soit de mars à juillet. Un scénario, explique Pierrick Drevillon, responsable technique du Centre, où *« ce sont les éleveurs bovins qui mettent à disposition leur outil à l'attention des éleveurs de chevaux du département »*.

Un confort *« 5 étoiles »*

Un changement de locataires qui n'occasionne pas de réelles transformations, hormis l'installation de mangeoires et de barres gynécologiques adaptées. Même s'il n'existe pas de risque de transmissions verticales des espèces équines aux espèces bovines, toutes les précautions sont prises. Notamment par des procédures de désinfection en créant des vides sanitaires et la mise en place de *« sas d'admissions »*, où les animaux sont accueillis pour examens, avant leur séjour en boxes. Des boxes au confort *« 5 étoiles »*, où les poulinières occupent chacune 38 m², là où les normes équines n'exigent que 9 m² ! Les bâtiments, en terme de reproduction, offrant des garanties supplémentaires, du fait d'une luminosité sans égal. La lumière ayant la particularité de faire revenir rapidement la jument en chaleur si besoin.
Nouvellement arrivée à la Cecna, Barbara Brisset travaille depuis une quinzaine d'années dans l'élevage équin, participant notamment au plan de sauvegarde du Baudet du Poitou. C'est elle qui assure les inséminations, tant en réfrigéré qu'en congelé, mais également les inséminations profondes si besoin. Centre de mise en place agréé, *« Les Haras de Charmoy »* peuvent mettre à disposition des éleveurs la semence des étalons les plus prestigieux, grâce à des partenariats passés avec les Haras nationaux de Cluny, Béligneux le haras ou Gènes Diffusion, déjà partenaire de la Cecna en secteur bovin.
L'équipe mise sur 70 juments pour cette première saison. Un objectif paraissant d'autant plus facile à atteindre, que des départements limitrophes comme la Seine et Marne et le Loiret sont à la recherche de centres d'insémination, notamment depuis la fermeture du Haras de Fontainebleau Pamfou. Et puis, comment ne pas miser sur le succès quand on sait, clin d'œil de l'histoire, que l'un des *« inventeurs »* de la coopérative d'insémination artificielle de Charmoy, il y a 60 ans, s'appelait… *« Chevaldonné »* !

DOMINIQUE BERNERD



Les paillettes de semence congelée sont conservées dans l'azote liquide à -193°C.

▶ Rendez-vous

Portes ouvertes samedi 30 avril

Les «Haras de Charmoy» ouvrent leurs portes samedi 30 avril, de 13h30 à 17h. Au programme : Visite des nouvelles installations ; explications par les techniciens inséminateurs et membres du Syndicat des éleveurs de l'Yonne sur les dernières techniques de reproduction équine ; découverte du site en calèche pour visiter les divers points d'accueil et d'hébergement des juments.
Renseignements au 03 86 92 36 50.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1111
VENDREDI 29 AVRIL 2011

Portes ouvertes au Gaec Saint-Léger (21)

Des robots de traite pour préparer l'avenir

Le Gaec Saint-Léger, à Saint-Léger Triey, en Côte d'Or et ses partenaires ont présenté deux robots de traite à l'occasion des journées portes-ouvertes les 15 et 16 avril derniers. Après plusieurs mois de fonctionnement le bilan est très positif pour les hommes, comme pour les bêtes.



Christophe Bredelet s'est livré au jeu des questions réponses lors des journées portes ouvertes. Le Gaec à six associés est aussi animé par Jean-Luc, Eric et Romain Laffuge, ainsi que Christophe Durafort, Alain Faivre et Maxime Durafort comme apprenti.

Christophe Bredelet ne cache pas sa satisfaction en présentant l'un des deux robots de traite que les six associés du Gaec Saint-Léger, situé à Saint-Léger Triey, en Côte d'Or, ont fait installer il y a un an. Une année de recul cela donne plus de poids aux chiffres et aux analyses, présentés lors des portes ouvertes qui se sont déroulées les 15 et 16 avril derniers.

Six associés, 140 vaches laitières, 500 ha de céréales… Au Gaec Saint-Léger tout est affaire de gestion et de rationalisation des tâches et des procédures, pour la conduite du troupeau laitier comme pour le reste. Là où certains développent quelque résistance à l'utilisation d'un robot, les associés du Gaec se sont adaptés à l'outil sans aucun état d'âme… et sans regrets. Après plusieurs mois d'utilisation, le bilan est nettement positif et l'investissement jugé rentable. Mieux, Christophe Bredelet se projette déjà dans l'avenir : *«S'il nous faut répondre à une augmentation de la demande et produire plus, nous pourrons répondre, la capacité d'accueil du bâtiment pourraient être augmentée à 250 vaches et avec un robot supplémentaire, la charge de travail ne serait pas un problème»*.

C'est l'arrivée d'un nouvel associé avec une augmentation sensible du quota qui a amené le Gaec Saint-Léger à sauter le pas, *«le bloc traite existant devenant trop juste pour le troupeau»*. Les deux robots Lely Astranaut A3 Next ont tout naturellement trouvé leur place dans le bâtiment existant, sans qu'il soit nécessaire de bouleverser la structure. En complément des robots de traite, le Gaec a investi dans un robot repousse-fourrage et dans un brosse à vaches, régulièrement sollicitée par les prim'holstein qui trouvent là un élément de bien-être indéniable.

Un troupeau plus productif et plus calme

En une semaine, les responsables de la traite ont habitué le troupeau à utiliser le robot, d'autant que ce dernier distribue un aliment appétent. Cette «stimulation» supplémentaire nécessite de trouver le bon équilibre entre la consommation à l'auge et l'alimentation au robot. Au final *«le troupeau est plus calme, la production laitière a augmenté et le nombre de cellules a fortement diminué»* constate Christophe Bredelet qui ajoute *«le plus important c'est que l'homme ait vraiment envie de travailler avec un robot. S'il y a une erreur elle n'est pas imputable à la machine, mais toujours au facteur humain, la précision et la qualité des enregistrements des données techniques est donc essentielle au moment de la saisie par l'éleveur»*. Après, le robot gère les procédures, effectue les contrôles qualité (à chaque traite un échantillon est analysé quartier par quartier) qui sont autant d'éléments d'information indispensables sur la qualité du lait ou la santé de la mamelle (détection des mammites au stade précoce). Tout lait anormal ou impropre à la consommation est automatiquement séparé, le colostrum aussi.

Sur le plan sanitaire, l'éleveur se sent *«bordé et sécurisé»*, avec un avantage économique appréciable grâce à une meilleure gestion de la ration. Mais l'installation d'un robot oblige nécessairement à avoir une vision plus globale de la gestion du troupeau. Un technicien de la coopérative Interval, partenaire du Gaec, insiste sur ce point. Un robot de traite va de pair avec un pilotage affiné du troupeau et une attention renouvelée à son bien-être. Certains paramètres influent directement sur la productivité du troupeau : l'ajustement précis de la ration, quantitativement et qualitativement, mais également le bon état des pattes et des sabots. Toutes ces conditions bien remplies, on constate que les systèmes automatisés favorisent une augmentation de la production par vache (26 l en moyenne).

ANNE-MARIE KLEIN



Attirées par un aliment appétent, les vaches se livrent de bonne grâce au toucher complexe et précis du bras du robot de traite qui va nettoyer et stimuler pis, analyser le lait et vérifier la santé de mamelle, avant de procéder à la traite proprement dite.



L'utilisation d'un robot repousse-fourrage permet de limiter les pertes en aliment sur le plan quantitatif et qualitatif.

Conduite des véhicules agricoles

Prudence sur la route !

Très lourds, lents et encombrants, les engins agricoles peuvent représenter un réel danger pour les automobilistes. C'est pourquoi leur circulation sur la route est strictement réglementée et doit faire l'objet d'une vigilance accrue de votre part.

Avec quels permis et à quel âge peut on conduire un engin agricole sur route ?

Usage agricole

Le véhicule agricole ou la machine automotrice doit être rattachée à une exploitation agricole, à une entreprise de travaux agricoles ou à une Cuma et être utilisée seulement pour des travaux agricoles *(tableau 1)*.

Hors usage agricole

Dès lors que les engins ne sont pas utilisés pour des travaux agricoles ou ne sont pas attachés à une exploitation agricole, à une entreprise de travaux agricoles ou à une Cuma, les conducteurs doivent satisfaire aux obligations d'âge et de permis de conduire des véhicules *(tableau 2)*.

Êtes-vous bien équipé ?

Sur la route, la signalisation de votre véhicule doit être conforme au Code de la Route *(voir illustration en bas de page)*.

Feux facultatifs à l'avant du véhicule

- 2 feux de route
- 2 feux de brouillard

2 feux de position supplémentaires

- 2 feux de croisement supplémentaires
- feux orientables (de travail).

Le gyrophare

Son utilisation est rendue obligatoire.

Il doit être utilisé de jour comme de nuit, des lors que les véhicules agricoles empruntent la voie publique. Il doit être visible tout azimut, par un observateur situé à 50m.

Feux facultatifs à l'arrière du véhicule

signaux de freinage
feux de brouillard
feux de marche arrière
feux orientables (de travail)
feux d'encombrement
signal de détresse.

Age et permis pour conduire un véhicule agricole

Tableau 1. Usage agricole

Age	Permis	Type ou ensemble de véhicules
16 ans (*)	Dispensé	Tracteur ou engin attelé d'une remorque ou d'un matériel remorqué sans passager dont la largeur n'excède pas 2,50 mètres.
18 ans (*)	Dispensé	Tracteur ou engin attelé de plusieurs remorques ou matériels remorqués, remorque avec des passagers ou véhicule agricole ou ensemble dont la largeur est supérieur à 2,50 mètres.
Retraité	Dispensé…	… s'il justifie d'une affiliation à la MSA en tant que contributeur de solidarité et à condition que le véhicule soit utilisé pour des travaux agricoles.

(*) Pour être conduit par des jeunes travailleurs de moins de 18 ans, le tracteur agricole doit être muni de dispositifs de protection contre le renversement.

Tableau 2. Hors usage agricole

Tracteur	Tracteur seul	Attelé d'une remorque dont le PTAC n'excède pas 750kg.	Attelé d'une remorque dont le PTAC excède 750kg.
Jusqu'à 3500kg de PTAC	B	B	E (B) si la somme des PTAC (tracteur+remorque) excède 3500kg. E (B) si le PTAC de la remorque est supérieur au PV du véhicule tracteur
Dont le PTAC excède 3500kg.	C	C	E (C)

Présignalisation des véhicules et remorques immobilisés

Véhicule agricole (ou remorque) immobilisé sur la chaussée = feux de détresse et au moins un triangle de présignalisation placé à 30mètres et visible à au moins 100 mètres.

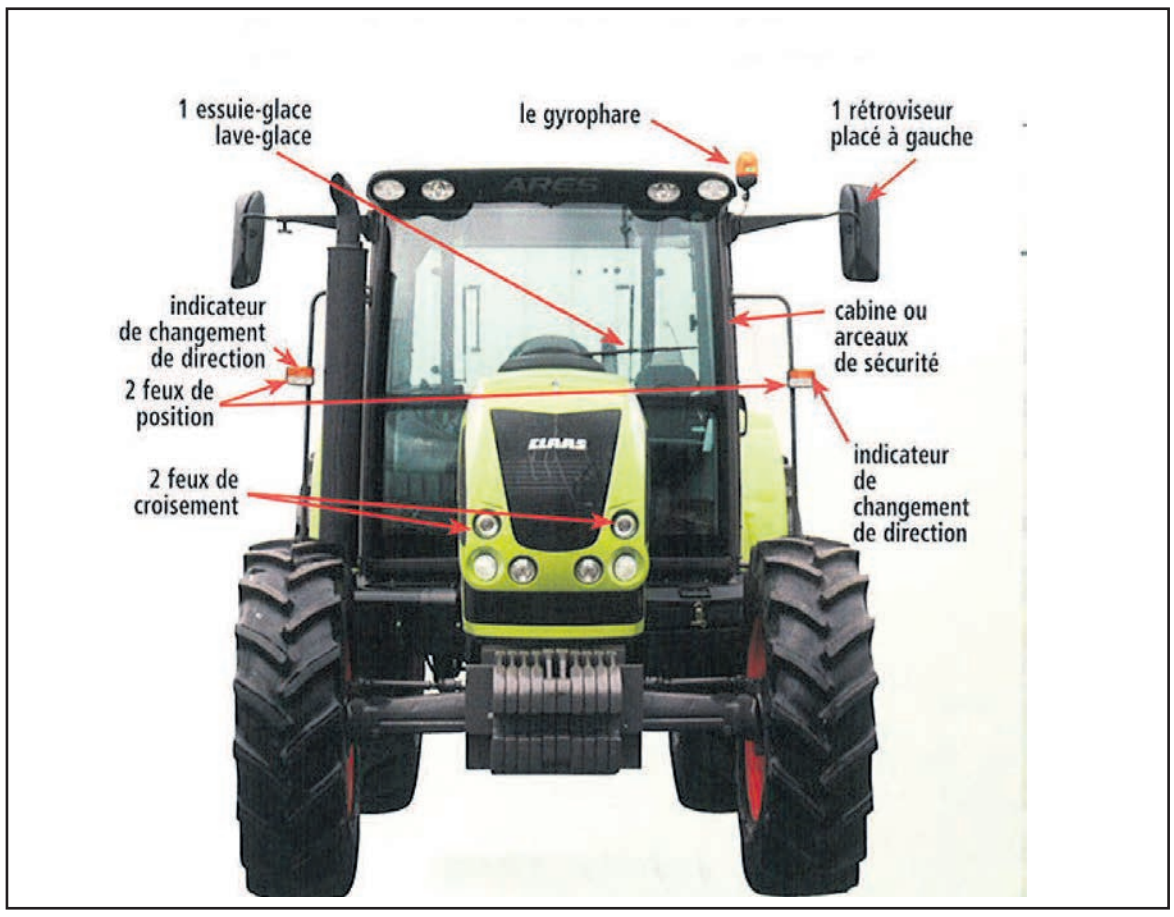
Attention à la visibilité insuffisante d'un véhicule immobilisé notamment dans les virages et aux abords des sommets de côte.

Les chargements tombés sur la chaussée doivent être signalés par au moins un triangle.

Notre conseil :
Laissez toujours un gilet de haute visibilité dans la cabine de chaque véhicule agricole.

GROUPAMA GRAND EST

Feux et équipements obligatoires à l'avant du tracteur



Brazey Agriculture

Inauguration d'un libre service Agricenter



Le concessionnaire Deutz Fahr de Brazey en Plaine a organisé deux journées portes ouvertes à l'occasion du lancement de son magasin libre service. Les 8 et 9 avril derniers, Brazey Agriculture a inauguré 300 m² de libre service représentant l'enseigne Agri Center, enseigne du groupe Same Deutz-Fahr. Le magasin a été réaménagé en deux parties : l'Agri Center et l'exposition de matériels d'espaces verts. C'est un service supplémentaire que propose donc la concession à ses clients. «*Destiné à une clientèle mixte agricole et particuliers, le concept Agri Center correspond bien à notre activité, professionnelle d'une part avec le matériel agricole et plus générale d'autre part avec les matériels espaces verts*» expliquent B. Maigrot et E. François, les dirigeants de la concession. En adhérent à Agri Center, les concessionnaires Same Deutz-Fahr bénéficient de conditions d'achat mutualisées permettant de proposer une gamme de produits à des conditions intéressantes. Les 29 et 30 avril, Brazey Agriculture inaugurera le même concept dans sa base de Dampierre-sur-Salon en Haute-Saône.

▶ Formation

Économiser du carburant

En considérant, qu'un tracteur est utilisé au mieux à 50% de charge en moyenne sur l'année, il est donc possible d'économiser 2,2 l/h soit pour une utilisation moyenne de 389 heures, 856 litres annuellement. Sur 220 diagnostics, 40% des tracteurs surconsomment.

L'objectif de la formation est de :

- Réduire la consommation de carburant
- Détecter les dysfonctionnements de tracteur par un diagnostic moteur (banc d'essais)
- Acquérir des techniques de conduite plus économique

Durée: deux journées, un passage des tracteurs au banc et 1h de visite sur chaque exploitation.

Dates et lieux: Les lieux seront déterminés en fonction des inscriptions. La première journée sera déroulera le 11 ou le 13 mai date au choix, la deuxième journée se déroulera le 08 ou 09 août. Les bancs moteurs se dérouleront les 9, 10 et 12 mai prochains.

Programme :

• Passage au banc moteur.

Chaque agriculteur viendra avec son tracteur à un point de rendez-vous proche de son secteur, pour faire le test et établir les courbes caractéristiques de son tracteur (puissance, couple et consommation spécifique) et détecter les éventuels dysfonctionnements (pompe à injection, filtres et autres pièces mécaniques…).

• Formation :

Journée théorique

Comment fonctionne un moteur
Interpréter les résultats de chaque tracteur
Choisir son lubrifiant, ses filtres, son carburant en fonction de la comptabilité des moteurs
Découvrir les impacts des pratiques et des technologies de consommation (résultats d'essais)

Journée pratique

Conduite avec un formateur sur route et au champs pour voir l'influence de différents éléments sur la consommation. (type de conduite, réglage d'outil, gonflage des pneumatiques, …).

• Visite de l'exploitation

Lors de la visite de l'exploitation, des conseils seront apportés sur l'entretien de l'ensemble du parc automoteur de l'exploitation, sur le stockage du carburant,…

Pour les inscriptions veuillez contacter le 03 80 28 81 20.

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET CUMA CÔTE D'OR

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 8,35 euros du 16 au 30 avril pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	avril-juin	232,00	T C
Saône-et-Loire	INC			
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	avril-juin	235,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	avril-juin	234,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	avril-juin	265,00-270,00	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	64-65kg/hl	10 de juillet	180,00	T selon dép.
Aube/Yonne		INC		
Nord Côte d'Or	-	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		avril-juin	220,00	A C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		avril-juin	220,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	avril-mai	200,00	T C
Yonne	-	inc		-

Céréales France (disponible ou rapproché) 22 AVRIL

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 228.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 243,00; Blé standard Rendu Rouen mai/juin : 246; Orge de Mouture Rendu Rouen (avr/juin) : 180-185,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (avr-juin): 185,00; Maïs FOB Rhin (avr-juin):230,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 455,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 225,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 470,00 ; Colza FOB Moselle (matif, mai) :470,25.

Pailles et fourrages 19 AVRIL — NC

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 20 AVRIL

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 304
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 050
Lactosérum : 800
Babeurre sans norme : 1 930
Huile de coprah raffinée : 1 850
Huile de palme raffinée : 950
Luzerne déshydratée 18% : 197
Pulpes de betterave Marne : 202
Sons Pellets : 123
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.16 : 896

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 18 AVRIL

Ovins: 45	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	135-136	3,00-3,32
Brebis	55-80	0,81-1,06

Peu d'apports, tarifs sensiblement reconduits pour les deux catégories.

PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 2 MAI AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 18 AVRIL
Amenés 693 - 99% de vendus - Effectifs : agneaux : 496 - Brebis : 148 - Béliers : 24 - Caprins 25
AGNEAUX : Vente totale et rapide. La demande permet d'écouler la marchandise ordinaire à des cours facilement maintenus. Le tarif des bons laitons est à nouveau à la hausse. **Brebis** :Marchandise plus hétérogène mais les cours sont à peu près identiques.. **Béliers, caprins** : Bonne demande tarifs identiques.
PROCHAIN MARCHÉ :lundi 2 mai (pesée 7h00/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis 1,11 à 1,14 (97 à 100€) / **Béliers** (102 à 125 €)	**Chèvres** (7 à 26€)	0,73 à 1,09 (41 à 90) **Boucs** (18 à 35 €)	-	-
Agneaux maigres (60 à 75€)				
Agneaux gras -38 kg (79 à 99€)	-	2,69 à 3,09	2,14 à 2,69	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (95 à 118€)	-	2,45 à 2,71	2,26 à 2,45	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (106 à 126€)	-	2,30 à 2,80	-	-
Agneaux laitons -38 kg (79 à 99€)	3,24 à 3,43	2,97 à 3,22	2,77 à 2,97	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (100 à 141€)	3,13 à 3,37	2,85 à 3,33	2,65 à 2,80	-
Agneaux laitons + 44 kg (100 à 145€)	2,96 à 3,30	2,22 à 2,93		

SANCOINS 20 AVRIL
Amenés 507, dont 243 agneaux, 7 agneaux d'embouche, 238 brebis et 19 béliers.
Les derniers achats pour Pâques dynamisent à nouveau les cours pour les agneaux laitons de qualité avec un apport plus important cette semaine. Baisse des taifs pour les brebis, prix maintenus pour les autres catégories.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 6,40-6,90-6,85 (+0,30); R 6,10-6,55-6,50 (+0,30); 19-22 kg U 6,05-6,90-6,55 (+0,30); R 5,70-6,35-6,15 (+0,30). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,10-2,40-2,25 (-0,20); R 1,70-1,85-1,75 (-0,20); O 1,45-1,60-1,55 (=). Agneaux gris 18-22 kg U 5,45-5,90-5,75 (+0,20); R 5,30-5,75-5,65 (+0,20).

Veaux d'élevage - 20 AVRIL

Amenés 40.
Cours reconduits avec plus de difficultés en charolais.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-260,00-225,00 (=); lourds 270,00-340,00-300,00 (=); conformation supérieure 340,00-385,00-350,00 (-10,00); Charolaises femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-290,00-265,00 (=); conformation supérieure 285,00-340,00-320,00 (-5,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 255,00-315,00-290,00 (=); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON -PLERIN - 21 AVRIL

Présentés : 59 786
Vendus au classement de 1,429 à 1,439E soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,435E (=).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,455E.

330 coches vendues à 1,131 (+0,003)
départ élevage1,128 à 1,134
regroupées de1,138 à 1,164

INDICE PORCELET
Du 18 au 22 avril : Prix à 25 kg: 2,153 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 36,804
Du 11 au 15 avril : Prix à 25 kg: 2,072 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 35,364

Sancoins -
Le 20 AVRIL

Amenés : non communiqués.
Légère hausse des cours.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,26-1,63. Coches de réforme 0,70-0,92.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 20 avril

Amenés 691 broutards et 485 bovins maigres.
En broutards, apports de qualité très moyenne. Les premiers taurillons lourds commencent à sortir; Légère baisse des tarifs pour les femelles. En bovins maigres, cours reconduits.

A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 430,00-650,00; 250-300 kg 620,00-750,00; 300-350 kg 660,00-870,00; 350-400 kg 760,00-990,00; 400-450 kg 970,00-1040,00; 450-500 kg 890,00-1110,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg inc.; 220-300 kg 430,00-870,00; plus de 300 kg 600,00-750,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 770,00-990,00; 400-450 kg 820,00-1030,00; 450-500 kg U 890,00-1280,00; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 430,00-760,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois 860,00-910,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 610,00-1840,00-1032,00. Vaches moins de 5 ans 730,00-2180,00-1096,00; 5-10 ans 720,00-1600,00-1153,00; plus de 10 ans 720,00-1480,00-1038,00; suitées 1130,00-1720,00-1381,00. Châtrons inc. Taureaux 1210,00-1800,00-1582,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,52-2,97; R 2,15-2,52; 250-300 kg U 2,51-2,77; R 2,34-2,51; 300-350 kg U 2,39-2,69; R 2,04-2,39; 350-400 kg U 2,36-2,63; R 2,16-2,36; 400-450 kg U 2,38-2,46; R 2,30-2,38; 450-500 kg U 2,18-2,44; R 2,06-2,18; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U inc.; R inc.; 220-300 kg U 2,21-2,99; R 1,87-2,21; plus de 300 kg U 2,00-2,24; R 1,83-2,00. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,35-2,56; R 2,09-2,35; 400-450 kg U 2,32-2,46; R 1,86-2,32; 450-500 kg U 2,17-2,56; R 1,97-2,17; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,85-1,92; R 1,78-1,85; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,58-3,10; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,51-2,91; R inc.; 5-10 ans U 1,45-2,11; R inc.; plus de 10 ans U 1,37-1,91; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,43-2,32.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,13-2,58; R 1,80-2,13.

Sicagemac - marché du 26 AVRIL

CORBIGNY

Bovins : 356	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (240-280 kg)	590-730	2,29-2,71
Broutards (320-390kg)	710-910	2,16-2,63
Broutards (410-560 kg)	1000-1090	1,91-2,42
Laitonnes (175-285 kg)	370-640	1,81-2,41
Laitonnes (300-395 kg)	630-800	1,98-2,18
Génisses 16-24mois (400-480 kg)	750-910	1,76-2,03
Génisses 24-36mois (500-640 kg)	710-1150	1,57-1,91
Taureaux (800-1090kg)	1000-1750	1,18-1,80
Vaches légères	690-910	-
Vaches entre deux	930+-1080	
Vaches lourdes	1090-1340	

LES TENDANCES

Présentation de qualité hétérogène en **BROUTARDS**, seuls les animaux de qualité supérieure voient leurs tarifs maintenus plus activtes en **LAITONNES**, progression des cours en légères, reconduits en femelles lourdes.
Apports plus importants en **VACHES** avec 40% d'animaux non annoncés ne facilitant pas la vente toutefois les cours sont sensiblement maintenus.

Bovins gras : 5
Vaches de viande : 3,26 à 3,28E/Kg de viande - ***Peu d'apports, tarifs sensiblement reconduits pour les deux catégories.***
PROCHAIN MARCHÉ : 02 MAI

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 18 au 24 AVRIL. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation NC

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	2,80	=	2,80	=
			R	2,65	0,05	inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,49	0,02	2,49	=
			R	2,40	0,02	2,40	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,36	0,01	2,36	=
			R	2,30		2,30	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,14	=	2,24	=
			R	2,07	=	2,20	
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,14	=	2,14	=
			R	2,07	=	inc.	=
		500	E			inc.	
			U	2,05	-0,01	2,05	=
			R	2,00		2,00	=
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,08	-0,01	2,08	=
			R	inc.			
	12/24 mois	400	E	inc.			
			U	1,93	-0,01	1,91	-0,02
			R	inc.			

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 26 AVRIL

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (620 à 700 €)	-	2,90 à 2,98	2,70 à 2,90	-
Broutards 250 à 300kg (610 à 820 €)	-	2,64 à 2,87	2,39 à 2,64	-
Broutards 300 à 350kg (770 à 910€)	-	2,45 à 2,64	2,26 à 2,45	-
Broutards 350 à 400kg (840 à 1020 €)	-	2,34 à 2,56	2,29 à 2,34	-
Broutards 400 à 450kg (880 à 1090 €)	-	2,27 à 2,54	2,16 à 2,30	-
Broutards 450 à 500kg (980 à 1140€)	-	2,14 à 2,31	2,00 à 2,16	-
Broutards 500 à 560kg (1090 à 1290 €)	-	2,08 à 2,35	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (510 à 640 €)	-	2,04 à 2,31	1,98 à 2,16	-
Laitonnes +300kg (560 à 780€)	-	1,96 à 2,41	1,84 à 2,03	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (690 à 860 €)	-	1,95 à 2,29	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (850 à 1150 €)	-	1,83 à 1,90	-	-
Génisses 24/36 mois	2,00 à 2,27	1,76 à 2,00	1,55 à 1,83	-
Vaches suitées mâle/femelle(970 à 1580)				
Veaux mâle/femelle(190 à 290)				
Vaches -5 ans	2,10 à 2,17 (1160 à 1470	1,60 à 2,13 (730 à 1390)	1,50 à 1,75 (830 à 940€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,94 à 2,03 (1190 à 1540)	1,60 à 1,95 (840 à 1590)	1,40 à 1,69 (670 à 1130€)	-
Vaches +10 ans	-	1,49 à 1,81 (920 à 1600)	1,29 à 1,54 (720 à 1030)	1,19 à 1,30 (670 à 700)
Taureaux (1100 à 1710)	-	1,32 à 1,59	-	
Divers :				
1 génisse 3 ans formée : 620kg: 1 990 euro (3,21)				

LES TENDANCES

L'offre est plus limitée en ce lendemain de week-end de pâques, 90% de vendus
BOVINS : 915

Broutards/Taurillons : Ambiance variable selon la qualité des animaux présentés, vente plus calme en fins de séries, mais recherche actie en bons lots herbés qui restent bien valorisés.
Laitonnes/génisses 2ans: Transations prudentes mais peu de changement à noter.
Vaches/génisses 3 ans : Cours fermes en vaches lourdes et en jeunes herbagères. Léger recul en vaches âgées médicocres devant la crainte d'une météo trop estivale pour lasaison.

EFFECTIFS

Bovins gras: -• Broutards:377 • Génisses + 2 ans: 42 • Génisses - 2 ans: 62• Laitonnes: 105 • Taureaux: 14 • Taurillons: 06 • Vaches : 246 • Vaches suitées : 18 • Culards: 09 • Veaux: 11 • Divers: 07

▶ Des professionnels à votre service



DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
Curage de fossés, Terrassement, Travaux publics...

LIMITEZ le GASPILLAGE de L'HERBE !
Grâce aux clôtures électriques
PROMO JUSQU'AU 3 MAI
L'Eleveur Bourguignon
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60



SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises → Nombreuses références
Agréé Qualiforage
Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 18 au 24 AVRIL. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc	
	R	3,40	+0,06
	O	2,99	+0,03
Génisses	E	inc	
	U	3,93	-0,07
	R	3,47	+0,02
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,58	-0,07
	R	3,36	+0,02
	O	2,94	+0,06
	P	2,68	+0,03
Taureaux	E	inc.	
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	inc.	-
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,56	=
	R	3,30	=
	O	3,02	+0,02

Analyse du marché des Grandes Cultures

Indicateurs de prix : blé

La situation a peu évolué par rapport à la semaine passée, le climat restant l'élément déterminant actuellement pour l'évolution des cours des grandes cultures européennes. Toujours dans l'attente de pluie, les cultures françaises pourraient être altérées si la sécheresse persistait.

Blé tendre : progression en attendant la pluie

Assez peu actif compte tenu du manque de volonté des vendeurs d'une part et d'une semaine écourtée en raison du week-end de Pâques d'autre part, le marché du blé tendre a affiché une certaine fermeté. Celle-ci s'explique toujours par la sécheresse qui se poursuit sur le territoire nord européen, sans écarter la France. L'absence prolongée de précipitations n'est pas encore irréversible mais devient une réelle préoccupation pour les producteurs. Les organismes stockeurs sont logiquement en retrait dans ce contexte d'incertitude pour les quantités disponibles pour la prochaine campagne.
Aux Etats-Unis, la fermeté est de mise également, les opérateurs faisant eux aussi face des conditions très sèches dans les zones de production du sud. Sur la scène internationale, l'Arabie Saoudite a acheté 330.000 t de blé d'origine optionnelle. L'Irak recherche 100.000t de blé et l'Algérie 50 000t d'orge fourragère.
La semaine passée, Bruxelles a délivré un peu moins de 281 000t de certificats à l'export en blé, soit un total exporté depuis le début de la campagne de 16,2Mt contre 14,4Mt l'an passé à la même époque. Dans son dernier rapport, le Conseil international des céréales a estimé la production mondiale de blé pour la campagne 2011/2012 en hausse à 672Mt, contre 650Mt sur 2010/2011. Les stocks mondiaux seraient stables à 186Mt. La consommation est aussi prévue en hausse de 10Mt par le CIC, à 672MT.

Blé dur : quelques exécutions

Sans évolution particulière, le marché du blé dur se contente d'exécuter des contrats passés. Les prix ont très peu évolué dans ce climat d'inactivité.

Orges fourragères : marché peu animé

A l'image des autres marchés céréaliers, les prix ont progressé, moins franchement qu'en blé toutefois, dans un climat des plus léthargiques.

Orges de brasserie : progression des prix

Les prix des orges de brasserie ont progressé, suite au déficit hydrique pénalisant les cultures françaises et, davantage, dans le sud de l'Allemagne, avec un risque protéines en cultures d'hiver et rendement pour l'orge de printemps. La demande est présente à l'inverse des vendeurs.

Maïs : petite hausse

Les prix progressent très légèrement en maïs depuis la semaine dernière. Les conditions climatiques constituent un facteur de soutien en France où la sécheresse perdure mais plus encore aux Etats-Unis, où le nord du pays est confronté à des conditions trop humides et des températures trop froides pour les semis. L'activité a été réduite dans l'Hexagone compte tenu du long week-end pascal et de la fermeture d'Euronext vendredi et lundi dernier. Enfin, dans son rapport d'avril, Le CIC estime la production de maïs en forte hausse à 847Mt sur 2011/2012, contre 650Mt sur la campagne actuelle. Le stock de report se contracterait par contre de 8Mt, à 111Mt.

Colza : dopés par la sécheresse

Les conditions météo, trop sèches en Europe du nord et trop humides au Canada, ne favorisent pas les cultures de colza qui souffrent du manque de précipitations. Ces craintes font peser de fortes incertitudes sur les volumes à venir et ce dans un contexte d'offre déjà réduite et d'une demande présente. Le pétrole et le soja sont aussi des éléments de hausse actuellement.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Exportations du 13 au 19 avril (en tonnes)
Blé tendre: 235.505 (280.598);
Orge 81.330 (94.906)
Maïs: 10.655 (16.512)

Importations du 13 au 19 avril (en tonnes)
Blé tendre: 0 (30.735);
Orge: 0 (0)
Maïs: 0 (158.491)



Matériel

Tracteur

18 - Vends TB taureaux charolais, HBC, 15 mois, indem IBR, FCO ok. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39 ou 06.86.76.81.23**

18 - Vds cause retraite, tracteur, Deutz Fahr, Agrotton, TTV 1160, 160 CV, 3.700 h, 1ère main, mise en circulation nov 2006, cab. susp., parfait état.
✆ **02.48.74.55.94 ou 06.80.33.01.14**

21 - VENDS tracteur John Deere 8130 ILS toutes options, 2006, 1 530 h., état neuf, 220 cv., 90 000 euros. (réf. 160B)
✆ **06 07 19 17 09**

25 - VDS tracteur Lamborghini 1060 Premium 4 RM 105 cv 2250 heures, relevage et prise de force avant, clim. tbe.
✆ **06 83 28 38 52**

26 - tracteur ford 4400 54 cv an 1966 2000 euros + tondeuse hyd 3 lames 2,40 m 1200 euros
✆ **04 75 84 42 23**

38 - Vds tracteur Renault 551, bon état, prix 5500 euros à débattre.
✆ **06 31 90 52 47**

38 - Vds JD 6310 pont av suspendu rel av 8000 h + forestier Agrip 4200 double treuil radiocommande TBE.
✆ **06 64 64 80 51**

38 - Cherche tracteur Renault modéle 551 S 2 ou 4 roues motrices bon état général offre :
✆ **04 74 59 25 34 HR**

38 - Vds tracteur 4 rm som 40 an. 1964, 5600 h bon état + benne 3 pts, prix : 3500 E.
✆ **06 77 58 30 07**

42 - vds tracteur Deutz 8006 4 rm, 80 cv chargeur Faucheux 4 verrins avec ou sans surélévateur 5 m prix inter.
✆ **04.77.66.11.29**

69 - Vds NH 8160 1999 5500 H. clim. RAU boîte semi-Powershist TBE.
✆ **06 61 21 33 66**

71 - Vends un tracteur Fiat 880 DT 5 de 1982, 7.000 E et un 160 90 de 1989, 12.000 E.
✆ **06 80 11 97 50**

88 - Achète presses à foin MD + moiss. bat. + tracteurs toutes marques.
✆ **06 17 68 36 51**

89 - VENDS tracteur John Deere 6110 avec chargeur peu servi, année 2002, pneus usure 20%, 24 500 ¤ (réf. 1507)
✆ **06 71 94 90 59**

89 - VENDS tracteur Fendt 514 C, 4 RM, 140 cv, 7 200 H, pneus usure 15%, relevage avant, clim., bon état (réf 1704)
✆ **06 66 52 75 71**

Travail sol

26 - VENDS herse plate Quivogne 4.20 m., dent neuve, terrage, force relevage à ressort, 500 euros (réf. 170C)
✆ **04 75 62 72 49**

42 - Vds trisoc Souchu Pinet réversible refaite à neuf prix à débattre.
✆ **06.47.86.67.16 aprés 20h**

89 - VENDS herse rotative Howard 4 m. Paker 98, TBE, 4 500 euros, - cover crop Gard 28 disques, 1 500 euros (réf. 1615)
✆ **03 86 47 71 02**

89 - VENDS cover-crop Kuhn Diesel XM 40/660, 2001, 4.75 m., disques pas usés, très bon état. (réf. 1706)
✆ **06 26 55 57 94**

Récolte

01 - Vds autochargeuse Deutz Fahr L 530
✆ **06.87.58.40.29**

21 - ACHETE mois. batteuses Claas, New Holland, John Deere, MF, Fahr, Case, année fabri. 1970 - 1995 (réf. 150C)
✆ **06 24 48 24 53**

21 - VENDS andaineur faneur GR 25 Kuhn 2 toupies. (réf. 1707)
✆ **06 89 64 02 66**

26 - Vds faucheuse conditionneuse KUHN FC 202R conditioneur a rouleau TBE 2000 euros
✆ **06 79 83 52 09**

26 - Vds cause cessation round baller JD540 rateau kuhn GA402 faucheuse Fella 210 charrue bi-socs duro
✆ **06 86 66 32 95**

26 - Vds foin (luzerne + ray grass) sur pied 45 ha montélimar
✆ **04 69 26 61 36 ou 06 80 15 07 85**

39 - Vds remorque BR 6t 6 m année 2000
✆ **03 84 41 12 15 h.r.**

Epandage

26 - VENDS semoir engrais Amazone ZA 1003 centrifuge 1 000 l., 12 m., très bon état, 400 euros. (réf. 170B)
✆ **03 86 56 27 06 - 04 75 62 72 49**

38 - V. épandeur fumier monocoque bogie 8 t 2 tapis et entrainements changés, 2 hérissons horizontal T. bon état.
✆ **04 74 33 41 89 13h ap. 21h**

Irrigation

26 - Vds GPE motopompe mot Deutz 4 cyl diesel cse cessation poss. arroseur et tuyaux 6500euros
✆ **04 75 05 29 80 (soir)**

38 - Recherche tuyau irrigation diamètre 100 (6 m de longueur) Galva ou alu «crête de coq».
✆ **04 74 20 56 92 06 07 27 52 81**

84 - A vendre tuyau d'arrosage diam. 80 + diam. 100 - L : 2,80 m
✆ **04 90 66 53 99**

Forestier

38 - Vds tracteur forestier Latil an. 1963 4 RM 4 R direct. 2 r chaînée treuil béche, prix : 3500 E.
✆ **06 77 58 30 07**

Cave

69 - Vds tapis vendanges Inox Larrippe goulotte roues gonflables TBE général disponible.
✆ **04 78 66 16 58**

Agri. divers

01 - Achète presse MD ; semoir à maïs Nodet pneumatic ; Moiss. batt. Claas Dominator 98-108
✆ **06.88.25.45.70**

01 - Vds 1 nourrisseur prairie ; 1 pulvériseur 32 disques enx ; 1 groupeur de bottes Doucet
✆ **04.74.35.54.10**

- Faucheuse conditionneuse JF type GX 3202 SM pendulaire
- Faucheuse conditionneuse JF type GMS 3202
- Faucheuse conditionneuse FELLA SM 210

Ets BONORON
58 - Moulins-Engilbert - 03 86 84 20 22

01 - Vds charrue Huard QR65T et broyeur Law triphasé ; herse rotative Kuhn 3m50 rouleau packer
✆ **04.74.25.45.63**

01 - Vds remorque pour 4x4 ou petit tracteur Ch 1000 kgs ridelles basculante roues 185HR14 carte grise tbé 1500 euros + remorque à bois Ch 2,5T px 500 euros chassis fer + rem. chasis bois 70 euros
✆ **06.80.01.53.34**

01 - Vds remorque 10 tonnes double essieu + réhausses ensilage 4500 euros bon état
✆ **04.74.42.01.46**

19 - Cause cessation Vend Tracteur, Moissonneuse, Benne basculante, Faucheuse conditionneuse, Enrubanneuse pailleuse.
✆ **05 55 97 18 59 13h/20h**

21 - VENDS étaupoir 3.60 m., 280 euros, - charrue 4 socs NS, 280 euros, - brabant 3 socs NS, 380 euros, - MF 5445, 1050 H, relevage avant, cause achat plus puissant, - CHERCHE sous-soleuse 2 dents, - MB 8030 ou 40 ou autres marques en 3.60 m. (réf. 15VB2)
✆ **03 80 84 36 79 après 20 h**

21 - VENDS broyeur à farine Toy, - scie circulaire sur PDF, - tracteur faucheuse cond. John Deere 1320, - RECHERCHE remorque Ferguson même mauvais état. (réf. 160E)
✆ **03 80 64 08 75 HR ou 06 33 94 23 10**

23 - Vds fraiseuse Millwaukee X1100 Z500 équipée pour usinage articulation pont avant tracteur 8000 e. BE. Tour ep 4000 Lefevre Martin D700 sur banc 10000 e.
✆ **06 80 99 94 59**

26 - Achète Corn Picker Bourgoin dans l'état 2.3.4.R Presse moyenne densité
✆ **06 17 70 29 12**

38 - Vend un élévateur à bottes et maïs Samas 11 m sur pneus, moteur électrique triphasé (bas prix) ; un groupe électrogène Vangart 75 Kva - 230 volt sur roue ; une tondeuse à gazon neuve autotracté neuve avec panier moteur Brigsstraton ; 2 rouleaux plat avec attelage tracteur ; une cuve en fonte de pétrin mécanique ; un rateau faneur Mc Cormick FU23.
✆ **04 74 84 74 78**

38 - Vds cse cessation pirouette Fahr 4 m ; andaineur Iderfarm 3m30 ; cuve fuel 3000 l ; pince balle Altec.
✆ **06 86 84 11 92**

38 - Vends machine à casser les noix AMB Rousset 3 casses, très peu servie, prix : 2000 euros.
✆ **06 77 58 30 07**

38 - A v. faneur andainer Kuhn GRS 25 bon état scie à ruban col de cygne volant de 100 Marque Guillot avec moteur électrique coffret de chartier mono ou tri avec câble et disjoncteur, vis à grain avec moteur 3 et 6 mètres, un élévateur à noix vertical de 4 m 50 de longueur.
✆ **06 07 10 71 79**

42 - Vds planteuse salade, 4 rangs, Regerro 6 500 euros TTC + bineuse frontal Prefer
✆ **06.88.38.03.06**

42 - Vds épandeur Maitre monocoque 6 T + porte arrière état neuf 2600 euros.
✆ **04.77.61.51.31 ou 06.75.96.92.38**

58 - Cause cessation VEND tout matériel + Valtra N101 HTEK + Q 55-01/11, toutes options. (réf. 1611)
✆ **03 86 69 23 80**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Carraro, Krone KR110 - KR125 - KR130.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds autochargeuse Kemper 95 bottes, cover crop Quivogne, 20 disques, matériel divers.
✆ **03 85 24 12 52**

71 - Vds 2 conditionneuses portées Kuhn 2,40 m et 2,80 m, faneuse Kuhn 6,30 m, andain. Kuhn 3,50 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vends faneuse 5,30 m, 2.200 E HT, rotative 2,40 m, an. 2004, 2.500 E HT, andain. Pottinger 3,40 m tand.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds semoir Kuhn sabots, an. 2003, 3 m, 21 rgs, 2 rotatives Kuhn GMD 602, andain. Deutz 3,80 m.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vends Rouleau Cambridge 6,30 m, épandeurs engrais dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, covercrops 20-24-36 dis., décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4m
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS élévateur à godets 8 m. à grains 300 qx/h, - vis à grain Denis diam. 100, 4 - 5 et 6 m. (réf. 1701)
✆ **03 86 66 33 72**

Elevage

38 - Vends désileuse pailleuse lucas 425, semoir grains Sulky 15 rangs.
✆ **06 82 32 78 16**

Véhicule

Utilitaire

25 - VDS remorque Titan 2 essieux roues jumelées freinée plateau 6,30 x2,50 PV 3,7 T PT 19.
✆ **03 81 86 89 42**

42 - Vds camion bétaillère Renault Master turbo D - an 95 - 230 000 km - carross. Corneloup - 5500 euros Urgent
✆ **06.20.92.93.76**

42 - Vds camion Mercedes bétaillère 8.14 tbé pont hyd. caisse 2 ans, mine OK, prix à déb
✆ **06.87.77.09.88**

69 - Vds fourgon Mercedes 2007 Sprinter double cabine 95 000 kms, attelage, révisé, garage.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds C.15, 1998, C.T. OK, 193.000 km, bon état, 2.500 E et C.15 frigo, C.T. OK, 2.200 E, BEG.
✆ **03 85 28 13 10 06 80 00 45 57**

71 - Vds Peugeot 206 Affaire HDI, 70 CV, Pack clim CD, 118.000 km, garantie constructeur 10 mois, excellent état, année 2007, 5.400 E.
✆ **03 85 22 91 15**

89 - VENDS 4 X 4 Pick-up Nissan Navara, 2005, 87 000 kms, 12 000 HT, TVA récupérable. (réf. 1705)
✆ **06 83 40 94 32**

Tourisme

26 - Vds Lada Niva 1992 4x4 9cv ess Cont OK TBE Bien chausse 33300km Crochet remorque Prix 2000 euros
✆ **04 75 27 22 25 (HR)**

38 - vends camping car Challenger 115 diesel Citröen 33800 kms ttes options CG 4 places 2005 : 32000 E profilé garage.
✆ **04 76 55 28 86 06 81 46 55 15**

38 - Cse décès vds Peugeot Partner loisir 1,6 HDI 90 ch peint métal déc. 2010, 2150 km, prix : 18500 E.
✆ **06 77 58 30 07**

Achat-Vente

Récolte

42 - Vds maïs ensilage en balles rondes, 120x120, récolte 2010, bonne conservation
✆ **06.09.57.40.59**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91 ou 06.86.08.38.02**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
Ste T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - Achète paille en andains 20 à 25 euros la tonne. 80 à 100 euros l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ **06 80 41 58 75**

21 - Eleveur ACHETE foin sur pied, luzerne, ray-grass, prairie, paille en andain (réf. 17VB2)
✆ **06 81 68 45 12 - 03 80 20 23 23**

69 - Vds foin de qualité, belle paille. Livraison par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

71 - Vds foin livré et 2 C.R. bottes rondes.
✆ **06 10 11 12 55 03 85 54 30 97**

84 - Vaucluse, vends foin 3 euros la balle de 25 kg, non livrée.
✆ **06 83 77 51 52 ou 04 90 71 03 74**

89 - Vend ballots de 500-600 Kg de luzerne. Ne pas hésiter à laisser message.
✆ **03 86 91 55 08**

89 - VENDS luzerne sur pied de 5 à 40 ha sur les plateaux de Bourgogne, 1ère année, reconversion bio. (réf. 17VB1)
✆ **03 86 47 81 67 - 06 77 99 52 89**

Terrain

38 - Vend terrain agricole irrigués superficie 5ha50 très bien situé.
✆ **06 80 32 79 89**

42 - Achète terrains boisés de 5 à 30 Ha.
✆ **06.08.25.82.44**

Location

Agricole

21 - ACHETE herbe sur pied ou pré à louer secteur Semur en Auxois/Venarey les Laumes (réf. 1702)
✆ **03 80 96 12 44 - 06 42 34 22 23**

Offre

Emploi

01 - Stages agric. rémunérés à l'étranger (Europe, Canada, USA, Australie, NZ) 18/30 ans avec form. et exp. agri. - Expérience Internationale
✆ **01.43.15.09.48**

26 - Recherche Ouvrier agricole motivé Permis VL+Tracteur Tvaux saisonniers région Tain (26)
✆ **04 75 07 00 82**

38 - C.I.E.L. recherche agent traite pour recueillir échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur Trièves (autour de Mens) - aucun diplôme exigé - connaissance milieu agricole appréciée - domicile sur secteur - CDI temps partiel - voiture indispensable. Adresser candidature à :
✆ **Degardin Nathalie 06 71 00 37 15**

69 - Exp vaches chèvres cher. ouvrier traite alimentation, polyvalent à partir juin.
✆ **04 72 24 52 86 ou 06 12 78 37 94**

89 - CHERCHE chauffeur agricole saisonnier pour divers travaux, motivé et autonome du 15 au 30 novembre 2011, permis souhaité, pos. logement. (réf. 150F)
✆ **03 86 95 04 81 - 06 09 46 22 52 le soir uniquement**

Demande

Emploi

21 - Agriculteur retraité CHERCHE empl. cha. trac. 15 mai au 30 juin, région Avalllon, Montbard, Vitteaux, Pouilly, Arnay, Brassy. (réf. 1608)
✆ **06 81 15 68 42**

21 - Salarié saisonnier disponible pour vos récoltes : polyculture-élevage. (réf. 160F)
✆ **03 80 81 02 09 le soir**

Mariage

Rencontre

38 - H. 55 ans, physique et caractère agréable cherche F. 40-60 ans aimant nature et fleurs pour relation sérieuse.
Ecrire au journal terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous la réf. 2931/1

89 - Agriculteur 57 ans, célibataire, motivé, dispo., aider agricultrice, travail et vit chez elle (réf. 1506)
✆ **03 86 47 12 81**

Achat-Vente

Divers

25 - VDS pelleteuse à pn. 14T Caterpillar M312 7300 H équipé lame niveleuse, stabilisateur + bras balancier att. autom., 2 godets et 1 dent de désossage le tt exc. état prix 35.000 euros, vds pailleuse Jeulin océane cde élect. servie 2 ans exc. état 4500 euros.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Vds cable diam 13, environ 100 m + 1 essieu AR 205 pour remorque sans roues à debattre
✆ **06 70 43 57 67**

38 - Vds benne 10 T. Devés année 2000 aplatisseur Criquet, chambre froide.
✆ **06 88 48 31 26**

71 - A l'approche de la fête des mères et celle des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole au prix de 30 euros + 4 euros de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42 ou 06 07 76 99 29

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois. Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44 ou 04.74.24.53.28. soir**

01 - Vds mâles repro Blonds d'Aquitaine 10/14 mois élevage inscrit IBR A
✆ **06.35.57.41.83**

03 - VENDS cheptel charolais ind. IBR, 40 vaches à veaux, - 13 génisses inséminées. (réf. 17VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

19 - AV race LIMOUSINE Taureaux 14 à 18 mois et Génisses 1 an, animaux hab à l'attache, GS, livr assurée.
✆ **05 55 27 53 94 HR**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 18 mois, - vaches suitées et pleines. Levoyet Alain - Pralon (réf. 1304)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS repro. charolais 15 - 16 mois, - génisses de 1 et 2 ans, - taureaux adultes, vêlage facile, TGS, HBC, IBR A. EARL Gabory - 21460 Jeux les Bards (réf. 1419)
✆ **03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33**

21 - Elevage charolais inscrit VD taureau 2 ans et veaux 15 mois. TGS. GAEC Lechenault Frères. (réf. 1422)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - EARL Boisselet Daniel VEND 1 taureau charolais 3 ans et 2 taureaux charolais 2 ans, HBC, TBO, VAC FCO. (réf. 1501)
✆ **03 80 84 43 85 HR**

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois HBC au pré. Tursin Bernard - 21210 Villargoix (réf. 1515)
✆ **03 80 64 25 25**

21 - VENDS taureau charolais 3 ans, or. Delorme, HBC, type Elevage Gobley Alain - Missery (réf. 1610)
✆ **03 80 64 05 04 - 06 81 82 29 71**

21 - VENDS veaux reproducteurs et vaches suitées charolais. EARL G. Musset 21230 Allerey (réf. 1703)
✆ **03 80 84 10 55**

38 - Elevage Blond A. SNS HB cause retraite vaches av veau car pleines IA génisse plus 2 nas pleines IA mâles Tokapi Oulou Ulfila indemn IBR.
✆ **06 07 10 67 70**

38 - 04 - Elevage HB Limousin vds 1 taureau 6 ans espoir a lanaud 3 taureaux 18 mois.
✆ **04 92 35 11 78**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais HBC , bo, Cuisset JM St Germain Lespinasse.
✆ **04.77.64.53.33**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 1305)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - El. HBC VEND 1 bon taureau 2 ans, or. Veaud'Or et veaux 16 mois. El. Batho Serge (réf. 130D)
✆ **06 83 68 07 96 - 03 86 58 26 32**

58 - VENDS 2 veaux 15 mois, origine INS, Rare, Russ, vêlage facile, mère bien indexée + taureau 3 ans, type viande HBC, TGS. GAEC Bordet - Champvert (réf. 1601)
✆ **06 36 66 09 01**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois Limousins. El. Thoulé David (réf. 1607)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureau de 2 ans + veaux repro. hivernés au pré, HBC, TGS. Colmont Guillaume - Langeron (réf. 1606)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - Elevage charolais EARL de Beaumont - Guenot Nicolas VEND gros taureaux 16 mois HBC, IND IBR A, livraison possible, sit pagespersoorange/earldebeaumont (réf. 170A)
✆ **03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84**

58 - VENDS 2 taureaux HBC, origine Raymond JC, 4 ans et Duvernoy JD, 5 ans, type élevage (réf. 1708)
✆ **03 86 27 33 23 - 03 86 27 03 31**

58 - VENDS taureaux 3 ans et 1 an, HBC, TGS. Perrin - 58120 St Léger de Fougeret (réf. 17VB3)
✆ **03 86 85 06 37**

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96**

71 - VENDS taureaux 18 mois, 1 an, génisses 1 an, le tout HBC, IBR A, FCO OK. EARL Deschamps Patrick - St Eugêne (réf. 1207)
✆ **03 85 54 59 31 HR - 06 74 36 11 88**

VENDREDI 6 MAI 2011
St Christophe en Brionnais
Le Cadran Brionnais vous propose sa
Foire aux animaux maigres, culards et épais
Entrée : 6h et vente au cadran 8h
Renseignements au : 06 83 95 97 13

71 - Elevage charolais HBC IBR A VEND reproducteurs 14 - 16 mois. Ele. viande souche vêlage facile. EARL Buteau (réf. 1410)
✆ **06 22 33 68 46**

71 - VENDS taureaux HBC hivernés au pré, choix, qualité, origines. GAEC Goulliard. (réf. 140C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Elevage HBC vend bons taureaux 16 mois, bonnes origines. EARL Gaudet Fabien, 71420 Marly-sur-Arroux
✆ **03 85 79 35 44**

71 - Vds taureaux repro. 15 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71230 Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ **03 85 57 11 59**

71 - Vds vaches charolaises suitées, cause surnombre 15 et 2 taureaux 2 ans, HBC. Elevage Dégut.
✆ **03 85 24 21 30**

71 - Elevage HBC vend veaux repro de 1 an, hivernés au pré, bonnes origines, IBR A, TGS. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **03 85 79 55 59 06 03 43 33 10 06 88 70 74 21**

71 - Vends taureaux adultes + 1 an, HBC, TGS, génisses pleines. M. Debarnot François, Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds génisses 1 et 2 ans charolaises, IBR A, vaches + veaux, TGS, vaches vides, livraison ass.
✆ **03 85 50 22 41**

89 - VENDS mâles repro. charolais 16 - 18 mois HBC ou non, type mixte. GAEC du Tilleul 89420 Guillon (réf. 14VB2)
✆ **06 31 87 54 68**

89 - VENDS taureaux charolais HBC 18 mois, TGS, grandes origines. EARL Baudot - Fulvy (réf. 1516)
✆ **03 86 75 15 33 06 19 96 60 17**

Caprin

07 - Vds lot 15 chevrettes Alpines écornées IND CAEV CL sevrées av 15 05
✆ **04 75 08 22 89 HR**

42 - Vds chevrette saanen écornée, née 2/11 ; bouc alpin et saanen écorné, IA né 2/11 et bouc 1,2 et 3 ans alpin et saanen IA, élevage indemn. caev, CL Gêne +
✆ **06.16.52.16.50**

89 - Cause cessation activité VENDS troupeau chèvres et matériel fromagerie. (réf. 1603)
✆ **03 86 96 01 97**

Ovin

07 - Vds troupeau brebis Merinos + 1 bélier + 30 agnelles, disponibles à partir du 16 mai
✆ **04 75 38 78 52**

15 - CHERCHE moutons à tondre.
✆ **06 75 74 16 47**

21 - vds agnelles croisées grivette/suffolk.Sélection prolificité,lait,qualités maternelles,conformation.
✆ **03 80 64 72 88**

71 - Vds béliers, agneaux et agnelles charollais repro., TGS, livraison possible.
✆ **06 73 34 07 96 06 85 13 37 68**

Equin

15 - PENSION box 189 Euros herbage 120 Euros mixte 150 Euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+Pur Frison+débour. dressage+mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

42 - vds 2 chevaux trait Comtois 9 ans et sa fille 2 ans docile et t. bon état, prix à débattre.
✆ **04.77.97.49.74**

71 - Vds 5 pur-sang arabes, 4 ans à 6 ans, mâles par Dzarek et Jakasse-or, endurance, 8.000 E.
✆ **06 06 44 67 35**

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air à Gevrey-Chambertin du 2 AU 7 mai 2011 prix: de 1 à 20 poules 3.5¤ vivantes, de 21 à 50 poules 3¤ vivantes, de 51 à 100 poules 2.50¤ vivantes de 101 à 200 poules 1.70¤ vivantes, de 201 à 300 poules 1.50¤ vivantes, + de 300 poules 1.40¤ vivantes, vente d'oeufs détail et revendeur semis gros toute l'année. GAEC du Pontot ferme du pontot, route de saulon 21220 gevrey chambnertin
✆ **03 80 34 31 19 ou 06 80 41 58 75**

L'ÉLEVAGE DE LA TUILERIE
• Œufs frais • Volailles démarrées
POULES DE RÉFORMES 2.50 € pièce
28 avril 2011
DINDONNEAUX 1 jour
Noirs fermiers sexés, Bronzés sexés, buts TV
OISONS 1 jour Blancs et Gris
Cannetons 1 jour barbarie TV, Barbarie canes, Mulard canes
NOUVEAU Démarrage de poussins ponte SUSSEX 1 jour au 03 mai
58310 BITRY 03 86 39 62 59

Chien

26 - vds teckel poil ras femelle 3 an tat 2fnj208
✆ **06 70 43 57 67**

26 - Vds chiens porcelaine pure race males 9 mois tat mere 250269600382533 prix 280 euros
✆ **04 75 01 63 78 ou 06 86 96 27 60**

39 - Vds chiots border collie père et mère LOF, travail sur bovins et ovins, mère n° 2FCY972
✆ **03 84 73 52 90**

71 - Vends chiots Border Collie nés le 01/02/2011, non lof, n° mère 250269801301969.
✆ **06 80 00 45 57 03 85 28 13 10**

88 - Vends chiots Berger Australien Rouge Tri-Merle LOF nés 05/03 vac. pucés tat 223464 3 M 3 F 600 euros.
✆ **06 88 79 05 55 HR**

Chasse-Gibier

01 - Cause cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races différentes 15 euros le couple et pigeons de réforme 2 euros/pièce
✆ **03.85.51.82.38 hr**

Voyage

1 SEMAINE EN CORSE
VOYAGE GROUPE EN CAR DU 11 AU 18 SEPTEMBRE 2011
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de :
Besançon - Dijon - Beaune Chalon - Lux - Nice
Tél. 04 95 36 56 29
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
Mail : mlemont@village-center.fr

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR TRANSMETTRE VOTRE PETITE ANNONCE*
Terres de Bourgogne
pa@terres-de-bourgogne.net
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE AU 03 80 78 90 40
**Paiement par carte bancaire*

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél. : 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le :
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Maître Philippe LICHTLE
Notaire à Venarey les Laumes
(Côte d'Or)
15 avenue Jean Jaurès

Suivant acte reçu par Maître Philippe LICHTLE, notaire de l'Office Notarial sis à Venarey (21), le 12 avril 2011, enregistré gratis à Semur en Auxois le 18/04/2011 bordereau 2011/271 case numéro 1 a été constituée la SCI Les Tournesols, Société Civile Immobilière, siège à Chatillon sur Seine 2 bis rue Saint Nicolas d'une durée de 99 ans ayant pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Ayant un capital de 150 000,00 €. Les apports sont effectués en numéraire (soit 1 500 parts de 100 €). Les parts ne sont pas librement cessibles entre associés, conjoint d'eux, ascendants ou descendants desdits associés, la cession de parts est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire. Le premier gérant de la société est Christophe Cabane et Danielle Cabane. La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL21176395

CONVOCATION

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BRUNE EXPANSION

42, rue de Mulhouse - 21000 Dijon

AVIS DE CONVOCATIONS
Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **Mercredi 11 Mai 2011 à 10 H 00, au LEGTA Semur Châtillon sur Seine (21)**
Ordre du jour :
-Rapport du Conseil d'Administration
-Rapports technique et financier de l'exercice 2010 et mise aux voix de ces rapports
-Election du tiers sortant des administrateurs
-Vote des résolutions
-Questions diverses
Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ainsi que du bilan, du compte de résultat et des subdivisions éventuelles et de l'annexe dudit exercice.
Les sociétaires sont également convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, le **Mercredi 11 Mai 2011 à 11 H 30, au LEGTA Semur Châtillon à Châtillon sur Seine (21)** à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Modification de l'objet services ; Simplification de la rédaction des sanctions statutaires ; Précisions portant sur les critères de souscription de parts sociales ; Mises à jour des statuts de la coopérative conformément aux statuts types; Confirmation des pouvoirs du conseil d'administration ; Mise à jour du règlement intérieur ; Pouvoirs en vue des formalités.
Le Président

AL21176398

LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE

Société Coopérative Interdépartementale
de Commercialisation d'Animaux Vivants
Siège Social : Rue de l'Oze
21150 Venarey-Les Laumes
Agrément n° BOU 06-21-2
RCS Dijon D 482 318 086

1 - Les adhérents des ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en assemblée Générale Ordinaire le :
Le Jeudi 19 Mai 2011 à 9 Heures 30
Salles de L'Hexagone
1 Bld F. Latouche
71400 Autun
Sur l'ordre du jour suivant:
-Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2010,
-Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2010, activités et résultats,
-Rapports des commissaires aux comptes,
-Examen, approbation des comptes et quitus aux administrateurs,
-Affectation des résultats de l'exercice 2010
-Renouvellement des Administrateurs,
-Constatation de la variation du capital souscrit,
-Questions diverses.
Les Adhérents ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15e jour précédant l'assemblée générale, des rapports des commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration, ainsi que du bilan afférant à l'exercice 2010 au siège social des ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE.
2 - Les adhérents des ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en assemblée Générale Extraordinaire le :
Le Jeudi 19 Mai 2011 à 10 Heures15
Salles de l'Hexagone
1 Bld F. Latouche
71400 Autun
Sur l'ordre du jour suivant :
-Mise en conformité des statuts.
-Questions Diverses

AL21176399

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCP Nourissat Misserey
Striffling Viard
23 rue Buffon
21000 Dijon

SOCIÉTÉ DÉNOMMÉE «SCI LES SAVERNEYS»

Société civile immobilière
au capital de 122 €
Siège social
45 route de Dijon
21121 Fontaine les Dijon
N° de SIREN 325 266 849
RCS Dijon

Suivant délibération du 12 Avril 2011, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain Striffling, dt à Dijon (21000) 7 bd de la Trémouille et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde et réaliser toutes les formalités.
Le siège de la liquidation est fixé à Fontaine les Dijon (21121) 45 route de Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL21175351

SCP Nourissat Misserey
Striffling Viard
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

SOCIÉTÉ DÉNONMMÉE «SCI LES SAVERNEYS»

Société civile immobilière
au capital de 122 €
Siège social
45 route de Dijon
21121 Fontaine les Dijon
N° de SIREN 325 266 849
RCS Dijon

Suivant délibération de l'ensemble des associés en date du 12 Avril 2011 et après avoir entendu le rapport de Monsieur Alain Striffling, liquidateur, demeurant à Dijon (21000) 7 bd de la Trémouille, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur, de le décharger de son mandat et de prononcer la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL21175352

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL D.H.B FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 100 478, 25 €
Siège social : 6 rue des forges
21190 Meursault
408 133 288 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2010, la collectivité des associés a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 364 998 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société, ce qui entraine la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 6 100 478,25€ divisé en 400 272 parts
Nouvelle mention :
Capital social : 6 465 476,25 € divisé en 424 222 parts
pour avis,
La gérance

AL21176401

NON DISSOLUTION

ENTREPRISE COMMUNEAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social
Montivent
21210 Saulieu
RCS Dijon B 402 521 744

Aux termes d'une décision en date du 17 mars 2011 la collectivité des associés n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.
La gérance

AL21176005

NOMINATION

ADSTRAT

SAS au capital de 484000 €
Siège social:10B Rond point de la Nation
21000 Dijon
513144105 RCS Dijon

L'assemblée générale du 28/03/2011 a décidé de nommer en qualité de Directeur Général Monsieur Raymond Torrecilla demeurant 5B Rue de la Chapelle 25420 Courcelles les Montbelliard puis de Directrice Générale Adjointe Madame Pascale COIN demeurant 2B rue Villa Poirier 75015 PARIS puis de Directeur Général Adjoint Monsieur Lionel Blein demeurant 10 Boulevard de la Germaine 13011 Marseille.
Modification au RCS de Dijon

AL21176397

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE CHEZ LE GAIN

Chez le Gain
58170 TAZILLY
Capital de 161 100 €
RCS Nevers - 399 787 548

Par effet d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er avril 2011, ont été prises les résolutions suivantes : entrée de M. Jérôme Guérin, augmentation du capital social par apport en numéraire avec prime d'émission pour le porter à 215 400 € et transformation de l'EARL en GAEC prenant effet le 1er avril 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : GAEC Chez le Gain
Siège Social : Chez le Gain - 58170 Tazilly
Associés gérants : M. Christophe Clément, Chez le Gain - 58170 Tazilly et M. Jérôme Guérin, Chigy - 58170 Tazilly
Capital Social : 215 400 € divisé en 2 154 parts de 100 € représentatives de numéraire et de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58176149

GAEC DAMERON

Au capital de 229 816,89 €
Les Bordes - 58420 Neuilly
RCS Nevers - 395.294.069

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 8 avril 2011, il a été procédé à la transformation du GAEC en EARL prenant effet le 31 mars 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL Dameron
Siège social : Les Bordes - 58420 Neuilly
Associé gérant : M. DAMERON Pascal - Les Bordes - 58420 Neuilly
Capital social : 229 816,89 € divisé en 15 075 parts représentatives de biens mobiliers
Durée : 90 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, La gérance

AL58176361

PATMINA-PIZZA

SARL au capital de 7 500 €
réduit à 1 500 €
Ancien siège social
46, rue François Fourquemin
58000 Nevers
Nouveau siège social
5, route de Vauzelles
58600 Fourchambault
479 478 562 RCS Nevers

Aux termes des décisions des 15 février et 8 avril 2011, l'associé unique a décidé :
- de réduire le capital social de 7 500 € à 1 500 €, par voie de remise de la fraction non libérée des parts,
- de transférer le siège social de Nevers (58) - 46, rue François Fourquemin à Fourchambault (58) - 5 route de Vauzelles,
- de modifier en conséquence les articles 4, 6 et 7 des statuts.

AL58176380

HELTI

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social
32 avenue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
RCS Nevers B 397 623 711

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 mars 2011, il a été décidé de préciser l'article 2 - Objet, à compter du douze octobre deux mille un.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention :
La société a pour objet : Holding
Nouvelle mention :
La société a pour objet : Holding
Et plus précisément la détention de parts ou d'actions de sociétés d'expertise comptable.
En tant qu'holding animatrice du groupe, elle participera activement à la conduite de la politique et au contrôle de(s) filiale(s) et rendra à titre purement interne au groupe des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers, informatiques ou immobiliers...
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal,

AL58176394

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

GARAGE JACQUEY

Société anonyme au capital de 56 200 Euros
Siège : Nevers (Nièvre)
6 rue Nicolas Delange
RCS Nevers B 320 993 447

Décision de l'assemblée générale du 30 mars 2011
Ancienne mention :
Commissaire aux comptes titulaire :
-Société AEC domicilié à St Victor (03) ZA du pont des Nantes
Commissaire aux comptes suppléant :
-Monsieur Bruno Roussat domicilié à Bourbon L'Archambault (03), avenue Emile Guillaumin
Nouvelle mention :
Commissaire aux comptes titulaire :
-Société AEC, représentée par Monsieur Bruno Roussat, domiciliée à Yzeure (03), 1 route de Bourgogne
Commissaire aux comptes suppléant :
-Société CHD AUDIT ET CONSEIL, représentée par Monsieur Jean Marc Bullier, domiciliée à Paris (75), 8 rue Auber
Pour avis, le Président

AL58176369

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Palais de Justice de Meaux

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 20/04/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Pignard Lajambe Séverine
58420 Brinon sur Beuvron
RCS : 444 371 124
Le Greffier

AL58176395

Par jugement en date du 20/04/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
Buellet Michel Paul
SARL Buellet (SARL)
SCI DRF (SCI)
81, avenue du 14 Juillet - 58300 Decize
BD. Camille Dagonneau - 58640 Varennes Vauzelles
2, impasse Jean Jaurès - 58260 La Machine
RCS 58 : 778 462 275
Le Greffier

AL58176396

Le jeudi 9 juin 2011 à 10 h 30

Trois terrains en un seul lot
Commune de Saint Didier (58)
Chemin de la Roche - le Bourg
cadastré section A n° 75 - 77 - 83 pour 10 a 90 ca
MISE A PRIX : 5 000 €
Visite : le lundi 16 mai 2011 de 10 heures 00 à 11 heures 00
Renseignements auprès de :
SCP Eric Morin - Corinne Perrault
& Associés
Société d'Avocats
55 rue Aristide Briand 77100 Meaux
Tél. : 01.60.25.14.89
Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Meaux où le cahier des conditions de vente peut être consulté.
Internet : www.licitor.com
Pour enchérir, le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de Meaux est obligatoire.

AL58176371

SCP THIBERT & MAUGUERE

Avocats
2 rue Hoche - BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél : 03.86.71.88.54
Fax : 03.86.57.65.31

VENTE SUR SURENCHERE
Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :
Commune de Saint Honoré les Bains (Nièvre) , 21 avenue Eugène Collin :
1°) Une maison d'habitation sise avenue Eugène Collin composée :
sous-sol : un garage, trois locaux à usage divers, dégagement au centre, buanderie et chaufferie,
rez-de-chaussée : entrée, cuisine, office, vestiaire, cabinet de toilettes, grande salle à manger, salon avec cheminée avec insert, montée d'escalier,
1er étage : palier, couloir, cinq pièces, salle de bains, WC, vestiaire. Trappe d'accès pour aller dans les combles.
Chauffage central au fuel.
Jardin.
Le tout cadastré section AD,numéro :
133 « 21 avenue Eugène Collin » pour une contenance de 18 ares 99 centiares.
(anciennes parcelles cadastrées section A, numéros 1109 et 1110).
2°) une parcelle de terre cadastrée section AD, numéro : 155 « 16 avenue Claude Dellys » pour une contenance de 14 ares 80 centiares.
(ancienne parcelle cadastrée section A numéro 1659).
Bien occupé.
A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers (Nièvre), le Mardi 07 Juin 2011 à 10 heures 30.
Mise à prix : Cent Quatre Mille Cinq Cents Euros (104 500,00 €).
Fait à Nevers le 22 avril 2011
Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue

Hoche - Tél : 03.86.71.88.54
-Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers sous le n° 10/00019.
- Les visites seront effectuées par Maître PONCET-PERE huissier de justice à Château-Chinon (Nièvre) Tél : 03.86.85.14.53 le mardi 24 mai 2011 à 14 H 30 sur place.

AL58176390

AVIS DE CONSTITUTION

SARL LES FEUILLATS

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social
Lieu dit Les Feuillats
58270 Anlézy
RCS Nevers en cours

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Anlézy (58) du 29 mars 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Les Feuillats
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : Lieu dit Les Feuillats 58270 Anlézy
Objet : la production et fourniture d'électricité par l'exploitation de panneaux photovoltaïques. Négoce de produits et services ayant un lien direct ou indirect avec tous produits relatifs aux énergies renouvelables ou bioénergies.
Durée : 99 ans
Capital : 4 000,00 euros
Gérance : Monsieur Dulong Benoît et Madame Dulong Aline, demeurant à Anlézy (58) Lieu dit Les Feuillats.
Immatriculation : au RCS de Nevers.
Pour avis

AL58176359

En date du 19 avril 2011 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes: **Dénomination :** SCI JAM And CO
Sigle : SCI J & CO
Objet social : Acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement.
Siège social : 43 route de Marcé, 58180 Marzy.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M Jamel Jouhri, demeurant, 43 rte de Marcé - 58180 Marzy

AL58176376

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 13/4/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
-Forme : S.A.R.L
-Dénomination : SARL Maçonnerie Tradition
-Siège social : Châteauneuf Val de Bargis (Nièvre) «Chamery»
-Objet : en France et à l'Etranger : Travaux de maçonnerie, couverture, platrerie générale et gros œuvre du bâtiment.
-Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
-Apports en numéraire : De la somme globale de 7 600 euros.
-Capital social : 7 600 euros divisé en 760 parts de 10 euros chacune entièrement souscrites numérotées de 1 à 760 attribués aux associés en proportion de leurs apports.
-Gérance : Les premiers gérants sont : Mr Petit David Pierre-Alain, et Mme Blanchard Nadège son épouse, dt ensemble à Châteauneuf Val de Bargis (Nièvre) «Chamery», pour une durée illimitée.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me Jacob, Notaire

AL58176377

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 8/4/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
-Forme : Groupement forestier sous la forme de société civile.
-Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER DE LA VERNEE
-Siège social : Larochemillay (58370) La Vernée
-Objet : La constitution, l'exploitation, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail, et pour lesquels le groupement souscrira un engagement d'exploitation normale pendant trente ans, ainsi que de tous terrains à boiser, friche et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour lesquels le groupement prendra l'engagement de boiser dans les cinq ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement audit objet.
-Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
-Apport en nature : diverses parcelles de pré situées à Larochemillay (Nièvre) Les Rompés, et autres lieudits, d'une valeur de 10 000 euros.
-Apport en numéraire : la somme globale de 7 500 euros.
-Capital social : 17 500 euros divisé en 17 500 parts de 1 euro chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 17 500.
-Gérance : Le premier gérant est pour une durée de 6 ans : Mme Odette de Geffrier épouse de Mr Jeannerod, dt à Larochemillay (Nièvre) «La Vernée».
Ladite société sera immatriculée au TC de Nevers.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58176379

EARL BONNOTTE DIDIER

Au capital de 185 500 €
Le Val des Rosiers - 58500 Clamecy

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL BONNOTTE Didier prenant effet au 1er avril 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL BONNOTTE Didier
Siège social : Le Val des Rosiers - 58500 Clamecy
Associé gérant : M. Bonnotte Didier - Le Val des Rosiers - 58500
Clamecy
Capital social : 185 500 € divisé en 1 855 parts de 100 € représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de
Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL58176382

Par acte SSP à Paris du 15.04.11 il a été constitué une société civile immobilière dénommée J.F MILLET & FILLES, au capital de 10 000 €, divisé en 800 parts de 12,50 € chacune, toutes souscrites et libérée en numéraire, S.S. 16, rue d'Hanoè 58000 Nevers, objet acquisition et mise en location de biens immobiliers, durée 99 ans, gérant : Jean François Millet 16, rue d'Hanoï 58000 Nevers.
Cession de parts aux tiers avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les 3/4 du capital social. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL58176385

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 22/04/2011 concernant la société valorimmo. **Il fallait lire : L'AGE du 31/12/2010.**

AL58176386

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE/
Pôle enquêtes publiques

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE

Programme d'entretien du Beuvron
et de ses affluents

Il sera procédé, du mercredi 20 avril 2011 au vendredi 6 mai 2011 inclus, à une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général du programme d'entretien du Beuvron et de ses affluents, sur la demande du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin du Beuvron (S.I.A.B.B.) concernant 35 communes du département de la Nièvre, à savoir : ARTHEL, BEUVRON, BREUGNON, BRINON-SUR-BEUVRON, BUSSY-LA-PESLE, CHAMPALLEMENT, CHAMPLIN, CHAZEUIL, CHEVANNES-CHANGY, CLAMECY, CORVOL-D'EMBERNARD, CORVOL-L'ORGUEILLEUX, COURCELLES, CUNCY-LES-VARZY, DOMPIERRE-SUR-HERRY, GRENOIS, GUIPY, LA CHAPELLE-SAINT-ANDR√â, MARCY, MENOU, MORACHES, NEUILLY, OISY, OUAGNE, OUDAN, PARIGNY-LA-ROSE, RIX, SAINT-GERMAIN-LES-BOIS, SAINT-PIERRE-DU-MONT, SAINT-R√âV√âRIEN, TACONNAY, TRUCY-L'ORGUEILLEUX, VARZY, VILLIERS-LE-SEC, VILLIERS-SUR-YONNE.
Le dossier sera déposé dans les mairies susmentionnées où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.
En outre, un registre sera ouvert dans les mairies de CLAMECY, VARZY, BRINON-SUR-BEUVRON, ARTHEL, OUAGNE et MORACHES pour recevoir les observations du public et M. Patrick VIEUVILLE, commissaire enquêteur, y assurera des permanences, selon les modalités ci-dessous :
BRINON-SUR-BEUVRON le mercredi 20 avril 2011 de 9H00 à 12H00
ARTHEL le mercredi 20 avril 2011 de 14H00 à 17H00
VARZY le jeudi 28 avril 2011 de 9H00 à 12H00
OUAGNE le jeudi 28 avril 2011 de 14H00 à 17H00
MORACHES le vendredi 6 mai 2011 de 9H00 à 12H00
CLAMECY le vendredi 6 mai 2011 de 14H00 à 17h00
A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de Clamecy ainsi que dans les mairies concernées par le dossier aux heures d'ouverture des bureaux, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également mis en ligne sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr dans les mêmes conditions de délai que celles indiquées ci-dessus.

AL58176121

Commune de Challuy
Avis d'Enquête Publique
Relative à la modification du plan local d'urbanisme

Vu le code de l'environnement, et notamment le chapitre III du titre II du livre 1er;
Vu le code de l'urbanisme, et notamment les articles L.123-13 et R 123-19.
Par arrêté du 21 avril 2011, le maire de Challuy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme portant sur les points suivants:
- ouverture à l'urbanisation de la partie de la zone 2 AU située entre la rue du 19 mars 1962, au nord et la zone UB au sud et entre le terrain de sport à l'est et les bâtiments publics à l'ouest, zone dénommée «Le Pré de la Chapelle».
- mise à jour de la liste des emplacements réservés
- définition des nouvelles orientations d'aménagement de la zone à ouvrir à l'urbanisation en adéquation avec le schéma d'aménagement antérieur et dans le cadre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).
- rédaction d'un règlement de la nouvelle zone 1 AU intégrant la partie de règlement existante concernant la zone 1 AUe.
- définition du zonage permettant de formaliser l'inconstructibilité de l'emprise de l'ancienne voie ferrée américaine avec la modification des zones UB et N.
A cet effet, M. Georges Guilleminot a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera sur une durée de 31 jours consécutifs à la mairie de Challuy du 16 mai 2011 au 15 juin 2011, aux jours et heures habituelles d'ouverture, pendant lesquelles le public pourra consulter le dossier:
- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h
Le commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie de Challuy les:
- lundi 16 mai 2011 de 8h30 à 11h30
- mardi 24 mai 2011 de 15h à 18h.
- samedi 4 juin 2011 de 9h à 12h.
- mercredi 8 juin 2011 de 15h à 18h.
- mercredi 15 juin 2011 de 15h à 18h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Challuy.
Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Challuy.
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

AL58176384

CONVOCATION

SICAFOME

29 route de Châtillon,
58290 Moulins Engilbert

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu
Vendredi 20 mai 2011
à 14 h 30 salle polyvalente de Moulins Engilbert
Ordre du jour :
Rapport de gestion du conseil d'administration
Rapports du commissaire aux comptes
Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2010
Affectation du résultat de l'exercice
Renouvellement du mandat de cinq administrateurs et élections
Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes et de son suppléant
Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
Questions diverses
Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.
Le président,
Bernard GAUTHIER

AL58176391

MODIFICATION DE CAPITAL

GFA LHAR

L'Huis-au-Roy, 58120 St Hilaire-en-Morvan.
Réduction de capital.

Les associés du GFA LHAR, réunis en assemblée générale extraordinaire le 7 avril 2011, ont décidé à l'unanimité :
1. de fixer la valeur nominale des parts à 15€ et de réduire en conséquence le capital de 968,38€
2. de s'attribuer certains actifs dont le GFA n'a plus l'usage et de procéder à une réduction de capital d'un montant de 3 000 €.
En conséquence, le capital est fixé à 56 190€.
Le cogérant

AL58176374

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 09/04/2011, le capital social de la société SCI DU QUARRE COURCY, ayant son siège à Donzy, 58220, Rue du Quarre Courcy, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 327764916, qui était de 762,25 euros a été porté à 240.779,53 Euros au moyen d'apports immobiliers par Mme Ginette Galland, consistant en 1°) à Donzy, 58220, 5 Bd d'Osmond, une maison d'habitation cadastrée section AP n°36 pour 10a 65ca, n°553 pour 12a 15ca. Valeur de cet apport : 120.000 eur. 2°) à Entrains sur Nohain, 58410, 5-7 Place du Marché : Bâtiments cadastrés section AE n°20 pour 30ca, n°22 pour 48ca, n°32 pour 1a 58ca. Valeur de cet apport : 60.000 eur. 3°) à Entrains sur Nohain, 9 Place du Marché : un bâtiment cadastré section AE n°31 pour 2a 06ca. Valeur de cet apport : 60.017,28 eur.
Les statuts ont été modifiés en conséquence de la manière suivante :
Capital social Ancienne mention: Le capital social est fixé à 762,25 Euros divisé en 50 parts de 15,245 euros chacune numérotées de 1 à 50.
Capital social Nouvelle mention: Par suite de l'apport ci-dessus constaté, le capital social est désormais fixé à la somme de 240 779,53€ et dorénavant divisé en 15 794 parts de 15,245€ chacune, numérotées de 1 à 15794.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58176381

TRANSFERT DE SIÈGE

Inspiration Décoration et Equipement
Sigle : I.D.E.E.

S.A.R.L. au capital de 1 000 €
Siège social
Les Couées
58210 Champlémy
478 013 782 RCS Nevers

Suivant assemblée générale extraordinaire du 01/12/10, il a été décidé de transférer le siège social au 7 rue de Birague - 75004 Paris, à compter de ce jour.
La société sera ré-immatriculée au RCS de Paris

AL58176370

DÉMISSION

EARL DOMAINE BARNAULT

Domaine BARNAULT, 58700 Arthel
Société civile au capital de 104 173,25 €
RCS Nevers - 419 387 345

Par acte sous seing privé en date du 7 avril 2011, il a été procédé au retrait de gérance de M. Sylvain Allemandou.
Pour avis, la gérance

AL58176372

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BONA (AA 11/047)Prés:
53 a 13 ca
- La comme du four: ZA-27
Cmne de CERCY-LA-TOUR (AA 11/029)
Prés:
6 ha 41 a 90 ca
- Champlevois: F-237-290[238] H-523[158] - Le crot berger: E-326-327-329 - Les brules: E-85 - Les buches: F-223
Cmne de MICHAUGUES (AA 11/033)
Terre:
1 ha 93 a 50 ca
- Les moulins a vent: ZB-38
Cmne de MORACHES (AA 11/045)
Terre
7 ha 31 a 60 ca
- Les pres commaille: ZE-69
Cmne de PERROY (AA 11/046)
Terre Biens Loués en totalité:
5 ha 66 a 23 ca
- Le marais: ZO-24 - Les guittons: ZL-17-36 - Les petites cloisons: ZL-2-3
Cmne de SAINT HONORE LES BAINS (AA 10 069)Prés:
2 ha 62 a 99 ca
- Champs d arcy: B-37-38-44-45 - Les pleches: B-312
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **16/05/2011** à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers, Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58176392

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL WATTERLOT VIANDES

Société à Responsabilité
au Capital de 8 000 €uros
Siège Social : Les Hâtes
58350 Dompierre sur Nièvre
R.C.S. Nevers 447 789 512 - 2003 B 41

Au terme de l'A.G.O. du 31/03/2011, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérants M. Watterlot Christophe demeurant 42 Champ Meslier , 58130, Guérigny et Mme Petot née Watterlot Laurence demeurant La Pouge - 58210 Saint Pierre du Mont, à compter du 01/04/2011, en remplacement de Mme Watterlot née Van Dendaele Odette.
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL58176096

CESSION

Suivant acte SSP en date à Nevers du 18 avril 2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 20 avril 2011, bordereau n°2011/544, case n°1, Ext. 1334, reçu: 1 110 €.
La société Poussière, dont le siège social est 23, rue Saint Jacques - 58200 Cosne cours sur Loire, a cédé à la société Sarl Tissier-Leroux, dont le siège social est 1, Rue du 14 Juillet, 58200 Cosne cours sur Loire, immatriculée 489 117 713 RCS Nevers; en cours de transfert du RCS de Soissons;
La branche d'activité «librairie» dépendant d'un fonds de commerce plus important (comprenant également la papeterie, la maroquinerie activités exclues de la cession) sis 23 rue Saint Jacques - 58200 Cosne cours sur Loire, activité transférée par l'acquéreur, 1, rue du 14 Juillet - 58200 Cosne cours sur Loire.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix de 60 000 € s'appliquant à la clientèle librairie pour 35 000 €, et au mobilier pour 25 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 18 avril 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par la société d'avocats Fidal, 41 bd du Pré Plantin - 58000 Nevers.
Pour unique insertion,

AL58176383

Etude de Maître
Jean-Paul Gauthron
Notaire à Guérigny (Nièvre)

Suivant acte reçu par Maître Gauthron, notaire à Guérigny (Nièvre), le 15 avril 2011, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers le 20 avril, bordereau n° 2011/546, case n°3, extrait 1343.
Monsieur Philippe, Charles Torcol, commerçant et Madame Danièle, Josseline Marlot, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à Guérigny (58130), 45 grande rue,ont cédé à :
La société «Les Lunettes de Laurie», société à responsabilité limitée, au capital de quatre mille euros (4 000,00 euros), dont le siège social est à Guérigny (58130), 45 grande rue, immatriculée au R.C.S de Nevers (Nièvre), sous le n° 531 427 805 (2011 B 99).
Les droits au bail des locaux sis à Guérigny (Nièvre) 45 grande rue, et cadastré section AM numéro 230.
Moyennant le prix de 45 000,00 euros(quarante-cinq mille euros)payé comptant.
L'entrée en jouissance a été fixée au 15 avril 2011.Les oppositions seront reçues à l'étude de Me Jean-Paul Gauthron, notaire à Guérigny, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour unique insertion,
JP GAUTHRON, notaire

AL58176393

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

110 VERT

SAS au capital de 508.000 Euros
49, route d'Auxerre 89470 Monéteau
RCS Auxerre 391 513 355

Le 3 décembre 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire de 110 VERT a procédé à la mise à jour des statuts suite au décret du 8 juillet 2010. Ainsi, l'objet social a été complété par l'activité suivante :
-l'achat, la distribution au détail des armes de chasse, éléments d'armes et de leurs munitions

AL89176107

SCP DE CHIRURGIENS DENTISTES «KITTEN - GOUIN»

Au capital de 152 449,02 €uros
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Chirurgiens Dentistes du Département de l' Yonne
sous le n° 89-6
Siège social : Résidence Parc Saint Sauveur
13, Boulevard du Centenaire
89100 Sens
RCS Sens : 326 206 133 (1994 D 00033)

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/10/2010, les articles 3 - 7 et 10 des statuts ont été modifiés entraînant les mentions suivantes :
Article 3 : Raison sociale
Ancienne mention : SCP de Chirurgiens Dentistes KITTEN - GOUIN
Nouvelle mention : SCP du Docteur GOUIN
Article 7 : Capital social :
Le capital social est fixé à la somme de Cent Cinquante Deux Mille Quatre Cent Quarante Neuf Euros et Deux Centimes (152 449,02 €) divisé en 1 000 parts de 152,45 € chacune, entièrement souscrites et libérées portant les numéros 1 à 1 000 détenues par le Docteur Gouin, associé unique.
Article 10 : Gérance
Ancienne mention : Monsieur Alain Quitten et Madame Marie Dominique Gouin sont gérants de la Société
Nouvelle mention : Madame Marie Dominique Gouin est seule gérante de la Société pour une durée indéterminée.
La Gérance
Dépôt des actes au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens

AL89176110

APPEL D'OFFRES

Me Pierre-Alexandre Leca
Mandataire Judiciaire
13 rue de la République
83300 Draguignan
Tél. : 04 94 50 83 89

Mise en vente d'un bien immobilier situé 40 rue Paul Bert - 89000 Auxerre.
Local commercial en rez-de-chaussée de 77.59 m2. Lot n° 1 en copropriété cadastré section EL n° 175 pour 1 a 05 ca.
Le mandataire judiciaire a reçu une offre pour un montant de 80 000 €.
Le mandataire judiciaire informe les personnes intéressées que les offres d'acquisition seront reçues au greffe du tribunal de commerce de Draguignan, date limite du dépôt des offres le : **20 mai 2011 à 11 h 15**

AL89176101

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société reçue par Me Gossein notaire associé à 84400 Apt, le 4 avril 2011, et présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI Narcisse
Siège social : (89420)Savigny en Terre Plaine, 7 Place Sainte Bénigne.
Objet : - l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Capital : 1 000 euros (apports en numéraire)
Gérance : Monsieur Tony Narciso, demeurant à (84220) Gordes, Le Mas des Du.
Cession de parts : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation : au RCS d'Auxerre
Pour avis

AL89176098

ARMANTREPRISE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04 avril 2011 enregistré à Sens le 13/04/2011 bordereau no 2011/279 case 6, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euro dont le siège social est situé à Poilly sur Tholon 9 chemin du Ravillon 89110
L'objet social de la société est toute activité de soudures, ferronneries, chaudronnerie, assemblages de métaux, tôlerie de précision, pour entreprises ou particuliers.
. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.
Monsieur Armand Herouart demeurant 9 chemin du Ravillon 89110 Poilly sur Tholon est désignée en qualité de gérant ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers »
Pour insertion , le gérant

AL89176102

Il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
LMCD ICAUNAISE
Capital min: 1 000 euros
Capital initial: 1 000 euros
Capital max: 1 000 000 euros
Siège: 9 rue prégente 89150 Brannay
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: M. Dufaud Lyonel 9 rue de prégente 89150 Brannay
Immatriculation au RCS de Sens

AL89176104

Dénomination sociale : EARL AGRI ARTIS
Siège : 1 hameau du Vieux Poux - 89110 St Maurice Thizouaille
Forme : Société civile
Capital : 210 100 €
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports en nature : des biens mobiliers pour un montant de
Gérant : Monsieur Viel Didier, demeurant 1 hameau du Vieux Poux - 89110 St Maurice Thizouaille.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Sens.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance

AL89176109

RECTIFICATIF

Etude de Maître Sylvie Fagnier,
notaire à Donnemarie-Dontilly
(Seine et Marne)
4, rue Marie Chaubart

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne n° 1099 du 04/02/2011 concernant la SCI KIALYE, **il fallait lire** que seule Madame Delphine Paupardin est gérante.
Pour avis
Le notaire

AL89176106

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOFIRAL
17 rue Lamartine
58000 Nevers

RELAIS DU MORVAN

SARL en liquidation
Au capital de 7 622,45 €
Place du Champ de Foire
89450 Vézelay
Auxerre 392 831 079

L'assemblée générale extraordinaire du 25/03/2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, avec cessation d'activité au 31/12/2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Lopez Hernandez Antonio, demeurant 39 route de l'Etang 89450 Vézelay, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 39 route de l'Etang 89450 Vézelay. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au RCS.
Pour avis, le liquidateur

AL89176103

VALERIANA

SARL en liquidation au capital de 100 €
2 chemin de la Chardonnerie
89150 Saint Valérien
505 031 310 RCS Sens

L'assemblée générale a approuvé les comptes définitifs de liquidation déchargé M.Gilles Zago de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Sens.

AL89176105

GAUDE CONSTRUCTION

SARL en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège : 12 Rue de la Fontaine, 89100 Courtois sur Yonne
514 777 978 RCS Sens

Suivant décision du 31 Mars 2011, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89176108

DIVERS

SOCIETE IMMOBILIERE JULIN

Société par actions simplifiée
au capital de 213 428,62 Euros
Siège social : 133 Avenue Jean Jaurès
89 400 Migennes
R.C.S. Sens 630 501 476

Par Assemblée en date du 05-04-2011, les associés constatant que la Société ne dépasse pas à la clôture de l'exercice social deux des trois seuils fixés par l'article R 227-1 du Code de commerce, déclarent ne plus être tenue de désigner un Commissaire aux comptes et qu'il n'y a donc pas lieu de statuer sur le renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes venus à échéance, à savoir Monsieur Pierre Alzon, titulaire et Monsieur Philippe Rousselet, suppléant.
Mention sera faite au RCS de Sens
Le Président

AL89176059

CESSION

Me Emmanuel ARNAUD
Notaire associé à Sens (Yonne)

Aux termes d'un acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, le 14 avril 2011, enregistré au SIE de Sens le 18 avril 2011, bordereau n°2011/300, case n°1, a été constatée la cession par :
La Société dénommée « LES CHAMPS PLAISANTS », Société à responsabilité limitée au capital de 15.000,00 EUR, dont le siège social est à Sens (89100), 13 avenue Lucien Cornet, identifiée au SIREN sous le numéro 341.256.394 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
La Société dénommée « MG », Société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 EUR, dont le siège est à Sens (89100), 46 rue du Docteur Jean de Larebeyrette, identifiée au SIREN sous le numéro 520.635.129 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
D'un fonds de commerce de café, bar, jeux, avec licence de quatrième catégorie, actuellement exploité à Sens (89100), 13 avenue Lucien Cornet, connu sous le nom commercial « LE PRIVILEGE ».
Moyennant le prix de SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 EUR).
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la S.C.P. dénommée « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD et Christophe DUGROSSY, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à Sens (Yonne), 28 avenue Georges Pompidou, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL89176099

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ Je m'abonne pour 1 an
à TerresdeBourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à TerresdeBourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO 2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Informatique

Le «*Cloud computing*»: la tête dans le nuage

Les modes se succèdent aussi vite que dans les rayons des magasins de vêtement.

La possibilité de stocker ses fichiers et données sur le réseau est désormais une tendance lourde.

Ah, qu'il semble loin le temps des disquettes souples voire des cassettes qui servaient, dans la préhistoire informatique, à sauvegarder les données… Avec l'apparition des disques durs, dans les années 1990 et l'augmentation de leur taille de stockage, on est passé d'un stockage dans un cagibi à un entrepôt. Puis, la miniaturisation aidant, au début des années 2000, les mémoires flash, sous forme de clé USB ou de carte mémoire comme celles que l'on trouve dans les appareils photos, baladeurs numériques et autres téléphones portables, ont permis de stocker toujours plus de fichiers en offrant une plus grande fiabilité de conservation.

Le nuage pour des données facilement accessibles

Le «*cloud*», le nuage en Français, c'est une évolution qui offre de nouvelles possibilités en terme de capacité de stockage, de facilité d'utilisation et ouvre la voie au travail collaboratif. Plus besoin d'apporter avec soi un disque dur ou une carte mémoire, puisque l'intérêt du système c'est justement de ne rien stocker physiquement mais à distance sur des serveurs. Les webmails comme Gmail ou Hotmail ont été des précurseurs, mais désormais cette dématérialisation permet également, sous réserve d'avoir accès à Internet, de sauvegarder ses fichiers (textes, CV, photos, chansons, films, tableaux et présentations de type Excel ou Powerpoint…) et de les récupérer d'un clic de n'importe où et sur n'importe quel appareil, ordinateur ou téléphone portable.

Des avantages, mais aussi des inconvénients

Pratique et rapide, cette nouvelle solution est vue comme une révolution par certains, mais elle n'est pas sans inconvénients. Tout d'abord, il faut disposer d'un accès au réseau pour accéder à ses fichiers. Et selon la taille de ces derniers, un bon débit peut être nécessaire pour ne pas passer des heures à sauvegarder ou à ouvrir un document. D'autre part, les données sont stockées sur des serveurs qui peuvent être, selon les solutions commerciales choisies, basés en France ou à l'étranger, ce qui ne va pas sans poser des questions quant au respect de la confidentialité. Bien sûr, les échanges de fichiers sont sécurisés et cryptés, mais cette solution à distance accroît les risques. L'absence de stockage physique peut ainsi réserver de mauvaises surprises si suite à un virus ou par négligence, le serveur distant tombe en panne. Dès lors, il n'est plus possible d'accéder à ses propres documents. Une situation ubuesque récemment rencontrée par des milliers de personnes consultant leurs mails et leurs fichiers par le biais de Gmail ou Hotmail, pourtant gérés par les grands noms mondiaux de l'informatique que sont Google et Microsoft. Enfin, reste la question de la durée de conservation de ces fichiers. Rien n'assure aujourd'hui que les serveurs de telle ou telle société ne seront pas un jour tout simplement déconnectés suite à une faillite ou à des choix marketing différents. Quid de nos données alors ?

C'est pourquoi, plus que jamais en informatique, mieux vaut doubler ses sauvegardes et s'assurer, pour les données les plus sensibles, de les stocker sur un support physique résistant, comme ce bon vieux disque dur.

Myriam Tricoci



Photo : M.Tricoci

Le «*cloud computing*» est particulièrement efficace pour les problèmes de stockage de données mais il convient de prendre quelques précautions.

En pratique

C'est gratuitement qu'on peut monter sur le nuage. Mis à part les solutions de courrier électronique, on peut désormais faire appel à GoogleDocs qui permet non seulement de sauvegarder sur le nuage, mais également d'utiliser un traitement de texte, un tableur et un outil de présentation, tous gratuits et en français. Une solution pratique qui n'a rien à envier à OpenOffice ou à son grand frère Microsoft Office. D'ailleurs, le géant américain a intégré cette solution de stockage distant à la dernière version de sa suite bureautique. Outre le stockage des fichiers, des mails et des applications, l'avenir de l'informatique se dessine e plus en plus sur le nuage. Dans quelques années, les ordinateurs pourraient ainsi changer de visage avec la virtualisation des systèmes d'exploitation qui seront installés directement dans le cloud et aboliront donc la différence entre les plates-formes. Et comme souvent, ce sont les jeux vidéos qui devraient profiter de la nouveauté en premier puisque les prochaines générations de consoles de jeux pourraient aller chercher directement les jeux à la demande sans DVD ni installation ouvrant la voie à une partie commencée dans son salon et se poursuivant sur son téléphone portable…

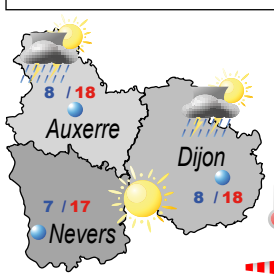
Prévisions **météo** du 29 avril au 5 mai

DIJON CEREALES

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 29 Avril



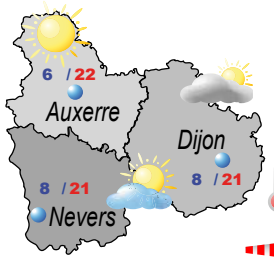
Instable
Des averses orageuses sont attendues mais le soleil fera toutefois quelques belles apparitions localement.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

Ste Catherine de Sienne
Soleil : 06:58 - 21:06
Lune : 04:56 - 17:41

Samedi 30 Avril



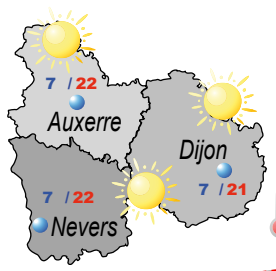
Beau temps
Le soleil sera bien présent mais parfois accompagné de quelques nuages. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

St Robert
Soleil : 06:56 - 21:07
Lune : 05:18 - 18:42

Dimanche 1er Mai



Ensoleillé
Un temps très agréable et pleinement ensoleillé s'annonce pour ce dimanche. Les températures seront en très légère hausse en matinée.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Jeremie
Soleil : 06:55 - 21:08
Lune : 05:40 - 19:44

Prévisions à 7 jours

Lundi 2 au Mercredi 4 Mai :
Un ciel clair pour lundi et mardi. Des averses orageuses sont attendues pour mercredi.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 7 à 12 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 5 au Dimanche 8 Mai :
De nombreuses averses en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 5 à 12 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet. Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian Bernard au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre

Bilan des installations

En 2010, 40 personnes se sont installées avec les aides de l'État (DJA et Prêt JA), 31 personnes de moins de 40 ans se sont installées en dehors du dispositif des aides de l'État. En installation «non aidée» la proportion des femmes est plus élevée, les personnes s'installent plus tardivement après 30 ans et elles adoptent pour la plupart d'exploitant individuel. Les «non aidés» optent pour des systèmes de production plus variés et s'installent plus nombreux en diversification. La Chambre d'agriculture, dans le cadre du Point Info Installation vous accueille et vous accompagne dans vos démarches. Elle vous informe sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation au 03.86.93.40.38 le plus tôt possible. Nicole Gabalda – Responsable du Point Info Installation Nièvre.

Yonne

S'installer en viticulture, c'est possible !

Vous souhaitez reprendre une exploitation viticole ou la créer, des opportunités existent dans plusieurs vignobles, y compris si vous êtes hors cadre familial, notamment dans le cadre d'une vinification et commercialisation en système coopératif. Pour de plus amples informations et/ou vous inscrire au RDI pour être accompagné dans votre projet, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne.

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

Après avoir monté un élevage de chevaux, Philippe Prévost et sa femme se lancent dans l'élevage de vaches dites de Kobé, à Foissiat dans l'Ain.

La passion du bœuf de Kobé

Pour comprendre pourquoi Philippe Prévost, vétérinaire de formation, qui a fait sa carrière dans l'industrie pharmaceutique et son épouse, vétérinaire praticienne, ont décidé de monter un élevage de vaches de Kobé, il faut revenir dix ans en arrière et parler de chevaux. L'aventure commence, en effet, en 2001 avec l'achat d'une première pouliche. « *Petit à petit, nous avons professionnalisé notre démarche tout en gardant en tête un objectif : produire peu mais de qualité* », explique Philippe Prévost. L'élevage compte ainsi aujourd'hui huit poulinières, trois chevaux de compétition et cinq chevaux d'élevage. « *L'idée de démarrer un atelier de bœuf de Kobé est venue, il y a trois ans. Le cheval étant une activité à risques (accidents, coliques…), les ventes rares et non maîtrisées, il fallait trouver une activité qui assure un revenu plus régulier en suivant notre objectif d'exception et d'excellence. Naturellement, nous avons pensé à l'élevage de bovins. D'où notre choix du bœuf de Kobé* », originaire du Japon et réputé comme donnant de la viande à haute qualité gustative. « *Nous connaissions déjà cette viande, travaillant en partenariat avec un éleveur argentin produisant ce type d'animaux. Il est rare en Europe et en raison de son prix, il n'est servi que pour les grandes occasions.* »


C. DELISLE

Philippe Prévost en présence des génisses charolaises receveuses d'embryons de boeufs de Kobé.

UN PROJET MONTE PAS A PAS

Une longue prise de contacts a été nécessaire. Puis en 2009, le couple a décidé de franchir le pas. En décembre, Philippe Prévost vend sa société, donne un coup de fouet à la production équine et recherche activement une exploitation où il sera possible de concrétiser le projet. Fin 2010, la ferme est acquise. « *Notre choix s'est porté sur une exploitation de 50 mères Charolaises avec un bon potentiel génétique. L'éleveur, Alain Rigaudier avec qui nous avons conclu la vente en reste le responsable. Il nous apporte ainsi expérience et compétence.* »

Pour débuter, 25 embryons en provenance de l'élevage argentin avec lequel il travaille ont été importés. Parmi les génisses de 18 mois préparées à recevoir les embryons, 20 étaient synchronisées. Le taux de réussite n'étant que de 50 %, en moyenne, il espère ainsi obtenir dix animaux de ces premières transplantations. « *Cette année, nous avons pris un peu de retard sur notre programme, car nous voulions caler les vêlages des génisses receveuses sur le reste du troupeau, d'août à mi-novembre. Nous allons donc certainement effectuer de nouvelles transplantations lors de la période d'IA du cheptel. Notre plan initial était d'implanter trente embryons par an, les trois premières années. En fonctionnant ainsi, nous espérons obtenir suffisamment de génisses de Kobé dans trois ans et passer à l'insémination.* »

Pour accueillir ce nouveau cheptel, un bâtiment va être construit. La capacité totale permettra le logement de 58 génisses et de 62 vaches suitées. Pour le rentabiliser plus rapidement, Philippe Prévost souhaite accueillir des chevaux médicalisés en pension. La conduite du troupeau d'animaux de Kobé est identique à celle du troupeau Charolais. Seule l'alimentation, durant les six mois d'engraissement diffère, pour favoriser le persillé sans faire de gras. Mais le secret demeure.

« *Nous pensons commercialiser notre production par l'intermédiaire de trois circuits. Le premier, les restaurants haut de gamme. Je connais déjà ce débouché, pour commercialiser auprès de restaurateurs, la viande de l'éleveur argentin qui me fournit les embryons. Je compte également vendre en directe à la ferme. Nous proposerons également de la viande de notre troupeau charolais. Dernier débouché, les communautés japonaises.* » L'objectif du couple est de produire une carcasse par mois, pour un prix de vente pouvant atteindre les 250 €/kg pour les meilleurs morceaux.

CYRIELLE DELISLE

www.elevagefondcombe.fr

Diversification


C. DELISLE

« La production de vaches de Kobé vient compléter l'élevage de chevaux lancé, il y a dix ans »

DES MASSAGES ET DE LA BIERE !

Pour obtenir une carcasse de meilleure qualité possible : mature avec une couleur rouge cerise brillant, presque entièrement et finement persillée, les éleveurs utiliseraient certaines pratiques. Ainsi, ils réaliseraient un massage régulier pour améliorer la distribution et la tendreté du gras sous-cutané. Ou encore, donneraient de la bière pour augmenter l'été l'appétit de l'animal qui reçoit une ration hyper énergétique. Les exercices physiques sont d'autre part restreints pour éviter la dureté musculaire.


P. PREVOST

HISTOIRE

L'origine du bœuf de Kobé


P. PREVOST

Le bœuf de Kobé, né et élevé dans la région japonaise de Kobé et sur l'île d'Okaïdo, est produit avec la race Wagyu. Ces animaux à robe noire, célèbres pour le persillé intense de leur viande, sont de conformation moyenne avec une hauteur de garrot de l'ordre de 142 cm pour les mâles et de 128 cm pour les femelles pour des poids respectifs de 900 et 600 kg. La japonaise noire fut à l'origine élevée pour sa puissance et sa force pour les travaux agricoles uniquement car consommer de la viande bovine a été interdit au Japon pendant plus d'un siècle avant d'être autorisé en 1868.

Des éleveurs australiens, incités par le succès du bœuf de Kobé, ont importé des embryons de race Wagyu pour exporter des reproducteurs en Argentine, Uruguay et Amérique du Nord, l'exportation de Bœuf de Kobé japonais n'étant pas autorisée.